



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Rapport annuel d'activité

2019



Sommaire

Édito	5
LA DRAC CENTRE-VAL DE LOIRE en 2019	6
Missions et orientations stratégiques	6
Budget, effectifs et organisation	7
Les chiffres-clés de la culture en région Centre-Val de Loire	9
PATRIMOINES ET ARCHITECTURE	11
Archéologie	11
Patrimoine monumental	13
Valorisation patrimoniale	14
Musées	15
Architecture et cadre de vie	17
CRÉATION - DIFFUSION	26
Arts visuels	26
Spectacle vivant	28
TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE	29
Action territoriale	29
Éducation artistique et culturelle (EAC)	30
Enseignement supérieur	30
LIVRE ET INDUSTRIES CULTURELLES	31
Livre et lecture	31
Cinéma et audiovisuel	33
INFORMATION, DOCUMENTATION, COMMUNICATION	34
Les opérations nationales	34
Le fonds documentaire	35
Les publications	35
ANNEXES	36
Organigramme	37
Cartographie	
Labels du spectacle vivant	38
Monuments historiques	39
Villes et pays d'art et d'histoire	40
Jardins remarquables	41
Sites patrimoniaux remarquables	42
Bibliothèques aidées au titre de la DGD en 2019	43
Cinémas fixes et circuits itinérants	44
Culture santé 2019	45
EAC : dispositif « Actes »	46
EAC : ateliers artistiques (partenariat DRAC / Rectorat)	47

L'ambition de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), service déconcentré qui porte les politiques du ministère de la Culture, sous l'autorité du préfet de région, est d'assurer et de garantir l'accès de tous à la culture et à l'art, de soutenir le travail des artistes et la création, conserver et valoriser le patrimoine, partout sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.

L'année 2019 a été marquée en région Centre-Val de Loire par un calendrier foisonnant d'événements autour des 500 ans de la Renaissance et l'anniversaire de la mort de Léonard de Vinci à Amboise en 1519. Acteurs culturels et collectivités se sont mobilisés autour de cette date anniversaire qui a tant de sens dans cette région où l'histoire de notre pays est si présente.

Ce rapport d'activité illustre les politiques culturelles déclinées dans la région, à travers une grande diversité d'actions conduites par les équipes de la DRAC, en appui et soutien financier à de nombreux acteurs, lieux et associations, et en partenariat étroit avec les collectivités territoriales. L'« Atlas culturel » réalisé en 2019 (financement culturel de l'État 2015-2018) a permis de démontrer le rôle essentiel que remplit l'État auprès de ses partenaires.

Travaux dans les cinq cathédrales de la région, propriétés de l'État (Bourges, Chartres, Blois, Tours, Orléans) ; expérimentation du Fonds incitatif et partenarial (FIP) pour les monuments historiques situés dans des communes à faibles ressources en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire ; installation d'un comité de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO de la cathédrale de Chartres, création d'un nouveau dispositif « Une école, un chantier... des métiers » pour favoriser l'appropriation par la population, les élus et les aménageurs du patrimoine bâti ; expérimentation du programme « PROMS » avec l'Orchestre du Loiret en direction notamment des jeunes sous protection de la justice ; cycle de cinq rencontres régionales du réseau des 65 musées de France en Centre-Val de Loire ; biennale d'architecture portée par le FRAC Centre-Val de Loire ; festival « Cannes 1939 » en hommage à Jean Zay ; premier forum « entreprendre dans la culture » en région Centre-Val de Loire à Tours... voici quelques exemples de projets soutenus par la DRAC au cours de cette année.

Les pages qui vont suivre vous feront découvrir plus en détail l'action du ministère de la Culture en région.

Fabrice MORIO
Directeur régional des affaires culturelles

Les missions et orientations stratégiques

Missions : mettre en œuvre la politique du ministère de la Culture en tenant compte des spécificités régionales

Placée sous l'autorité du préfet de région, la direction régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire est chargée de piloter et mettre en œuvre les politiques du ministère de la Culture, en articulation ou soutien de celles des autres acteurs du territoire (collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale ou autres établissements publics, associations, entreprises).

Ses missions portent sur les patrimoines, la création artistique, et les industries culturelles.

Elle est, de ce fait, le représentant, en région Centre-Val de Loire, de tous les services du ministère de la Culture.

Contexte culturel régional

Le patrimoine monumental est l'une des composantes de l'attractivité de la région et constitue un enjeu majeur de développement territorial et touristique tout autant qu'économique. Les 2 739 édifices protégés au titre des monuments historiques, dont 50 % appartiennent à des propriétaires privés, forment l'un des atouts de cette région et caractérisent sa forte identité historique et culturelle. Toutefois, tous les édifices ouverts au public ne bénéficient pas d'une notoriété suffisante faute de projet culturel ou de visibilité.

La région dispose d'un important réseau d'équipements de diffusion du spectacle vivant nécessaires à l'attractivité du territoire pour une population demandeuse de services culturels (théâtres, cinémas, écoles de musique...) mais qui doit être rénové pour améliorer l'accueil des professionnels et du public, dans un souci d'intégrer les enjeux de développement durable.

Le réseau des musées de France (65 musées, 14 établissements fermés dont deux en chantier) est plus fragile alors que ces lieux constituent une

ressource culturelle de proximité pour les habitants de ces territoires et un outil de développement touristique.

Stratégie

Compte tenu du contexte régional, l'ambition de la DRAC est d'améliorer l'attractivité du territoire régional pour des professionnels par le développement d'espaces de travail de qualité, la structuration des filières (de la formation à l'emploi) dans les divers champs culturels. Elle est aussi de maintenir, renforcer ou développer dans les territoires « éloignés de la culture » (territoires ruraux, cœurs de villes et centre-bourgs dépeuplés, quartiers politique de la ville) des services publics culturels de proximité nécessaires à l'installation ou au maintien des habitants dans ces territoires.

La stratégie de la DRAC Centre-Val de Loire est structurée autour des objectifs suivants :

- faire du patrimoine dans toutes ses dimensions (matériel, immatériel, historique) un axe de développement pour la région ;
- développer des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC) sur le territoire, priorité du ministère de la Culture ;
- rééquilibrer l'offre culturelle et les actions sur le territoire, en particulier vers les zones rurales, les villes moyennes, les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) par la mise en réseau des institutions et structures culturelles.

Une démarche basée sur la coopération et la contractualisation.

La politique culturelle de l'État est mise en œuvre dans un souci de dialogue avec les élus, les conseils départementaux, en lien étroit avec les préfets de départements.

La rédaction en 2019 d'un « Atlas culturel » (financement culturel de l'État 2015-2018) concourt à dresser un état des lieux des forces et faiblesses de ce territoire et à valoriser l'action de l'État.

La DRAC a souhaité réamorcer, en 2019, une politique de contractualisation avec les territoires prioritaires. Le processus d'élaboration de trois conventions territoriales de développement culturel (CTDC) a été engagé au dernier trimestre 2019 pour une signature après les élections municipales de 2020 avec la ville de Bourges (CTDC qui pourrait être cosignée par la Région, le département du Cher et la communauté d'agglomération de Bourges), avec la ville de Châteauroux (Indre) et l'EPCI les « Collines du Perche » (Eure-et-Loir). D'autres conventions sont envisagées en 2020 avec Richelieu (Indre-et-Loire), Le Blanc, La Châtre (Indre), Dreux (Eure-et-Loir), la communauté de communes des « Terres du Haut Berry » (30 communes / 26 000 habitants) (Cher). Des échanges réguliers et nourris entre l'État et la Région ont permis d'engager, au-delà du Contrat de plan État Région, une politique de contractualisation autour notamment de quelques équipements structurants : les centres culturels de rencontre de Chaumont et de Noirlac ; l'agence CICLIC, le Fonds régional d'art contemporain. Les services de la DRAC et de la Région ont coconstruit le calendrier des événements autour des 500 ans de

la Renaissance, événement fédérateur de l'année 2019. La DRAC a participé régulièrement au comité de suivi et aux ateliers de la Conférence Permanente Consultative de la Culture (CCCP) mise en place par la Région Centre-Val de Loire à l'issue des lois NOTRe et Maptam et où sont abordés les sujets à enjeux (SODAVI, contrat de filière musiques actuelles, éducation artistique et culturelle...)

La DRAC a souhaité développer la coopération avec les départements, déjà constructive dans les domaines de la lecture publique, des archives et des enseignements, sur des thématiques de solidarité sociale et culturelle. Elle s'appuie notamment sur les dispositifs des Microfolies, le fonds d'incitation pour le patrimoine (FIP), le programme Territoires et Résidences d'Éducation Artistique et Culturelle (TREAC), contractualisation avec les départements de Loir-et-Cher, Cher, Indre-et-Loire à étendre aux autres départements.

Enfin la DRAC a participé activement aux ateliers des territoires, aux réunions de coordination du programme « Cœur de ville » et aidé à la rédaction des fiches conseil pour les 13 villes concernées.

Budget, effectifs, organisation

Organisation

La DRAC comprend une direction régionale (située à Orléans) et six unités territoriales (UDAP) à compétence départementale. Son organisation est la suivante :

■ Services patrimoniaux

- Service régional de l'archéologie (SRA)
- Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)
- service des Musées

À ces services s'ajoutent les six unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) situées respectivement à Bourges, Chartres, Châteauroux, Tours, Blois et Orléans.

■ Conseillers sectoriels chargés de la création et des industries culturelles

Chaque secteur est représenté par un.e conseiller.ère assisté.e d'un secrétariat : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, livre et lecture, spectacle vivant (danse, musique, théâtre).

■ Trois missions transversales chargées de la coordination

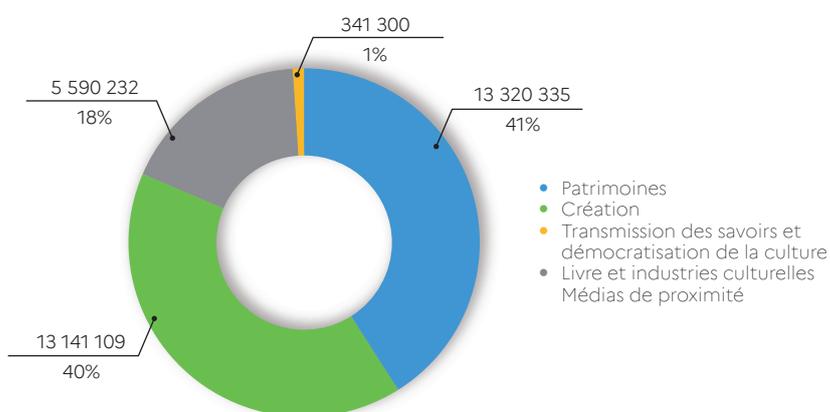
- Mission de l'action territoriale et interministérielle (MACTI) assure la coordination des politiques transversales et partenariales de démocratisation culturelle, au plus près des publics et des territoires.
- Mission de coordination de l'architecture et du patrimoine (MiCAP) est une structure transversale sur les champs des patrimoines et de l'architecture.
- Mission de coordination documentation, information et communication (MCDIC) est une structure transversale en charge de la documentation, de l'observation culturelle et de la communication.

L'année 2019 a été celle d'un renouvellement de personnel, dont la directrice adjointe, la conservatrice régionale des monuments historiques, 2 architectes des bâtiments de France (Bourges, Tours), 3 agents sur 5 au service financier, 2 conservateurs au service de l'archéologie.

Budget exécuté 2019

Programmes	Autorisations d'engagement (AE)	Crédits de paiement (CP)
131 - Création	15 684 267	13 141 109
175 - Patrimoines	17 064 408	13 320 335
224 – Transmission et démocratisation	5 716 732	5 690 232
334 – Livre et industries culturelles	317 300	317 300
180 - Médias de proximité	24 000	24 000
Total	38 806 707	32 492 976

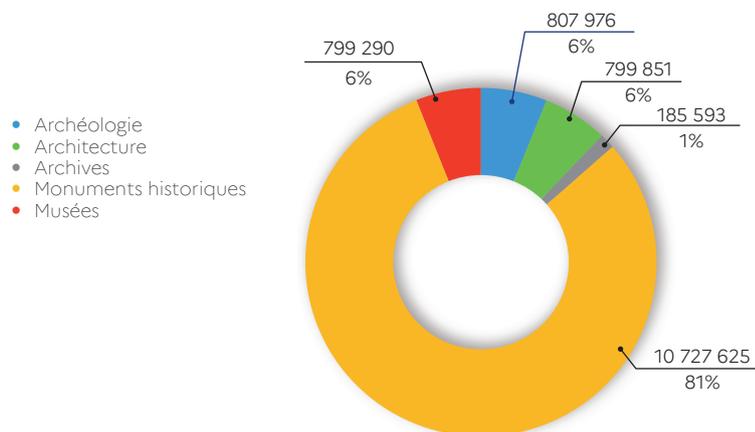
Répartition des crédits de paiement 2019 entre les différents programmes



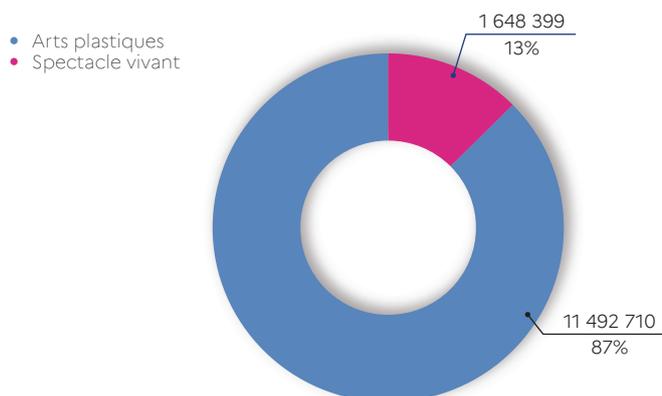
Effectifs 2019

124 (effectifs présents)	
Filière administrative.....	57 agents
Filière technique.....	21 agents
Filière scientifique.....	40 agents
Apprentis.....	2
Vacataires.....	4

Répartition des crédits de paiement du programme "Patrimoines"



Répartition des crédits de paiement du programme "Création"



Les chiffres-clés de la culture en Centre-Val de Loire

Création

La DRAC apporte son soutien aux équipements culturels et équipes artistiques.

■ Pluridisciplinaire

2 centres culturels de rencontre (Abbaye de Noirlac à Bruère-Allichamps, Domaine de Chaumont-sur-Loire)

■ Spectacle vivant (transversal)

4 scènes nationales (Bourges, Châteauroux, Blois, Orléans)
1 scène conventionnée (Vernouillet & préfiguration Théâtre de Chartres)
22 structures ou compagnies subventionnées au titre de la résidence

■ Théâtre et connexes

2 centres dramatiques nationaux (Tours, Orléans)
2 scènes conventionnées (Vendôme, Saran)
7 compagnies dramatiques conventionnées
1 compagnie de cirque conventionnée
15 compagnies dramatiques aidées au projet
3 compagnies de cirque aidées au projet
1 compagnie des arts de la rue aidée au projet

■ Musique

5 scènes de musiques actuelles (Lignières, Joué-lès-Tours, Blois, Tours, Orléans)
1 opéra (Tours)
10 ensembles musicaux conventionnés
3 ensembles musicaux aidés à la structuration
9 ensembles musicaux aidés au projet
2 festivals subventionnés (Bourges, Tours)

■ Danse

2 centres chorégraphiques nationaux (Tours, Orléans)
2 compagnies conventionnées
3 compagnies aidées à la structuration
3 compagnies aidées au projet

■ Arts visuels

1 Fonds régional d'art contemporain (FRAC) (Orléans)
5 centres d'arts (Bourges, Henrichemont, Amboise, Tours, Amilly)
10 structures subventionnées au titre de la résidence d'artistes (de création, de territoire)
8 artistes bénéficiaires de l'aide individuelle à la création

4 artistes bénéficiaires de l'allocation d'installation d'atelier

11 aides au projet

3 commandes publiques déconcentrées

2 autres structures subventionnées hors convention (Bourges, Amboise)

1 festival subventionné (Vendôme)

Patrimoines

■ Archéologie

2 440 dossiers d'urbanisme / archéologie traités en 2019
112 diagnostics réalisés par l'Inrap en 2019

■ Monuments historiques

2 736 monuments historiques dont 654 monuments classés,
1 915 monuments inscrits,
167 monuments inscrits / classés
12 405 objets mobiliers publics classés (source : Palissy)

■ Monuments État gérés par le Centre des monuments nationaux en 2019 :

18 - Bourges, tours et crypte de la cathédrale
18 - Bourges, Palais Jacques Cœur
28 - Chartres, tours et trésor de la cathédrale
28 - Châteaudun, château
36 - Bouges, château
36 - Nohant-Vic, maison de George Sand
37 - Azay-le-Rideau, château
37 - Tours, cathédrale, cloître de la Psalette
41 - Fougères-sur-Bièvre, château
41 - Talcy, château

■ Musées

65 musées de France (11 musées fermés sans date de réouverture connue)

■ Architecture / cadre de vie

40 sites patrimoniaux remarquables
1 maison de l'architecture (Orléans)
6 conseils d'architectures, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
4 sites UNESCO (3 églises/ cathédrales ; Val de Loire)

■ Labels

7 Villes d'art et d'histoire (Bourges, Chinon, Loches, Tours, Blois, Vendôme, Orléans)
3 Pays d'art et d'histoire
31 jardins remarquables
18 maisons des Illustres
137 édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable »

Démocratisation de la culture

3,46 M€ de subventions au titre de l'éducation artistique et culturelle (EAC)

1,87 M€ au titre de l'action culturelle

388 000 € pour des résidences en milieu rural, scolaire...

3 ateliers de fabrique artistique (Vatan, Couëtron-au-Perche)

Livre et industries culturelles

6 bibliothèques départementales de prêt

2 contrats territoires-lecture (Loir-et-Cher, Loiret)

6 services d'archives départementales

200 librairies (code APE 4761Z – Commerce de détail de livres en magasin spécialisé)

10 librairies labellisées « Librairies de référence »

217 maisons d'édition (code APE 5811Z - Édition de livres)

64 cinémas (197 salles, 39 295 places)

Enseignement supérieur / spécialisé

1 école nationale supérieure d'art (Bourges)

2 écoles supérieures d'art (Tours, Orléans)

1 lieu de formation (Issoudun)

1 conservatoire à rayonnement régional (Tours)

5 conservatoires à rayonnement départemental (Bourges, Chartres, Châteaoux, Blois, Orléans)

4 conservatoires à rayonnement intercommunal (Vierzon, Dreux, Chinon, Vendôme)

6 conservatoires à rayonnement communal (Lucé, Joué-lès-Tours, Fleury-les-Aubrais, Montargis, Olivet, Saint-Jean-de-la-Ruelle)

Archéologie

La région Centre-Val de Loire possède un riche patrimoine archéologique qui concerne toutes les périodes chronologiques, de la Préhistoire ancienne à l'époque contemporaine. En 2019, la recherche y est toujours très active, que cela soit dans le cadre de l'archéologie préventive, préalable aux travaux d'aménagement, ou de l'archéologie programmée répondant à des problématiques scientifiques, fondamentales.

Les opérations archéologiques préventives sont inégalement réparties sur le territoire régional. Leur nombre est plus élevé dans les départements du Loiret, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir. La présence des principaux axes autoroutiers vers Tours, Chartres et Orléans, la sphère d'influence de la région parisienne et l'impact des grands projets parisiens sur le développement de l'activité des carrières de matériaux, notamment en Beauce, expliquent pour partie cette situation. Les opérations archéologiques préventives sont conduites en préalable à la réalisation d'aménagement autoroutiers et routiers ; de zones d'aménagement concertées ; de projets de réhabilitation urbaine (opérations « Cœur de ville ») ou encore de la construction de lotissements.

Ces interventions sont confiées à des opérateurs publics : Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), services archéologiques des départements, des intercommunalités ou des villes. Des opérateurs privés, comme Evéha ou Archéodunum, interviennent également en région dans le cadre des fouilles archéologiques préventives.

Parmi les opérations réalisées en 2019, citons les fouilles de sites antiques et médiévaux sur le tracé de l'autoroute A10, celle du vaste établissement aristocratique gaulois, occupé jusqu'à la fin de l'Antiquité, de la ZAC de Meung-sur-Loire (Loiret), celle des nécropoles médiévale et moderne sur l'ancien site des usines Monin à proximité de la cathédrale de Bourges (Cher) ou encore les fouilles sur le site de l'ancienne abbaye de Beaumont fondée au XI^e s. à Tours (Indre-et-Loire). (Photo 1)

Afin de rétablir l'équilibre avec l'archéologie préventive, la DRAC a mis l'accent sur le **développement de l'archéologie programmée**. Il s'agit de développer la recherche par le soutien aux opérations de fouilles dont le nombre représentait moins du quart des opérations programmées jusqu'alors. Il est apparu aussi nécessaire d'encourager



01- Bourges (Cher), site Monin. Sépultures multiples du cimetière médiéval et moderne. Cliché Service archéologique de la communauté d'agglomération Bourges Plus.

le travail pluridisciplinaire et inter institutionnel dans le cadre des projets collectifs de recherche dont la nature fédératrice permet la production de synthèses thématiques.

Un soutien comparable est accordé aux opérations de prospections-inventaire, notamment aériennes, en raison de leurs apports à la connaissance des territoires, directement utiles à la carte archéologique nationale et aux prescriptions d'archéologie préventive.

Parmi les opérations programmées en 2019, **certaines présentent un intérêt national**, comme le projet collectif de recherches sur la grotte de La Roche Cotard à Langeais (Indre-et-Loire). Les nombreuses figurations graphiques (tracés digitaux ...) étudiées dans cette

O2-Langeais (Indre-et-Loire), grotte de La Roche Cotard. Détail de tracés digitaux triangulaires du Paléolithique moyen sur l'une des parois de la cavité. Cliché Jean-Claude Marquet.



cavité sont désormais considérées comme l'un des rares témoignages des premières manifestations du symbolisme au Paléolithique Moyen en Europe. Il en est de même des fouilles de Saint-Martin-en-Val à Chartres (Eure-et-Loir) où les éléments d'un remarquable plafond suspendu à caissons en bois sculptés, ont été mis au jour autour d'une fontaine en marbre attribuée au II^e s. ap. J.-C. Cette découverte exceptionnelle faite dans le cadre de la fouille d'un vaste ensemble monumental, culturel, apporte nombre d'informations inédites sur l'architecture antique. Elle est sans équivalent dans le monde romain, en dehors du site d'Herculanium en Italie, où des éléments de même nature ont été mis au jour. (photo 2)

Ces opérations génèrent d'importants volumes de mobiliers archéologiques. Le service régional de l'archéologie conduit une politique de développement de **gestion des biens archéologiques**

mobiliers avec l'aménagement du dépôt de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), la gestion des dépôts archéologiques de Bourges (Cher), de Saint-Marcel (Indre) et de Moulins-sur-Céphons (Indre) et le développement d'un projet de construction d'un centre de conservation et d'études (CCE) à dimension régionale.

La diffusion et la valorisation des résultats des fouilles auprès des publics, que cela soit dans le cadre de la publication, de l'organisation de réunions scientifique ou de manifestations publiques, est une priorité de la politique archéologique régionale.

Ainsi, le service régional de l'archéologie assure-t-il les financements de suppléments de la *Revue archéologique du Centre de la France*.

Les journées régionales de l'archéologie, organisées en collaboration avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), l'université François Rabelais de Tours (Indre-et-Loire), le service de l'archéologie préventive du département du Loiret et le pôle d'archéologie de la Ville d'Orléans, se sont déroulées les 5 et 6 avril 2019 à Orléans. Ouvertes au public, ces journées ont permis de faire un point sur les fouilles archéologiques récentes, notamment sur celles qui ont eu lieu dans la cité antique et médiévale d'Orléans. Un **séminaire** sur le thème « *Archéologie des enceintes urbaines dans leur environnement : l'apport de l'étude morphologique des parcellaires* » a été organisé en 2019, à la médiathèque de Chartres (Eure-et-Loir), en collaboration avec l'université de Tours, l'Inrap et les services archéologiques de collectivités territoriales.

La DRAC a également soutenu le **colloque** organisé à Tours par le Groupement d'Anthropologie et d'archéologie funéraire, intitulé « *Rencontre autour des typochronologies : avancées de la recherche autour des pratiques de l'inhumation depuis la Préhistoire* ».

Enfin signalons l'**exposition** « *Les mille et une couleurs d'Autricum* » réalisée par la direction de l'Archéologie de Chartres métropole en collaboration avec le musée des Beaux-Arts de Chartres (Eure-et-Loir). Bénéficiant du soutien de la DRAC Centre-Val de Loire et du Comité Archéologique d'Eure-et-Loir, cette exposition a permis de présenter au grand public les premiers résultats des travaux du projet collectif de recherches « *Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum* ».

Patrimoine monumental

La préservation du patrimoine et sa mise en valeur constitue un enjeu majeur de l'action de l'État en région Centre-Val de Loire.

Le travail effectué par la **Conservation régionale des monuments historiques** répond aux exigences d'amélioration de l'état sanitaire du parc monumental régional. Les chantiers de restauration participent au développement économique et culturel des territoires, en générant des retombées économiques directes pour les entreprises, en conservant des emplois et des savoir-faire rares et en accompagnant de petites collectivités rurales propriétaires d'un patrimoine que leur budget ne leur permettrait pas d'entretenir seules.

En 2019, **192 autorisations de travaux et permis de construire** ont été instruits pour les immeubles, **23 pour les objets mobiliers**.

120 subventions ont été accordées pour les **immeubles**, **35 subventions** pour les **objets mobiliers**.

Les grands chantiers se sont poursuivis sur les **monuments appartenant à l'État**, dont les cathédrales :

- Bourges : mise en conformité électrique (montant total de l'opération : 1 237 402 €)
- Chartres : poursuite de la restauration du tour de chœur (travées 15 à 25) (montant total : 653 028 € HT)
- Blois : début de l'étude de restauration générale des intérieurs.
- Orléans : fin de la restauration du narthex de Sainte-Croix en avril 2019. Les travaux entrepris poursuivaient plusieurs objectifs, le plus important étant la création de verrières dans les deux grandes baies latérales pour un montant de 878 415 €. Attendu de longue date, le réaménagement du trésor de la cathédrale a été mené à bien en 2019. Le projet avait pour ambition de l'adapter à son nouvel usage tout en respectant le décor et le mobilier du XIX^e siècle qui caractérisent l'ensemble des chapelles du chœur. Le montant de l'opération s'est élevé à 364 933 €.

Concernant les **monuments n'appartenant pas à l'État**, on peut signaler les projets suivants :

- Dans le département du **Cher**, la restauration des communs et du château d'Ainay-le-Vieil a été engagée en 2019. Une première tranche a concerné la restauration du logis (couvertures et enduits), subventionné à 40%, soit 102 977 €.
- Dans le département d'**Eure-et-Loir**, la restauration de l'abbatiale de Thiron-Gardais, façade nord s'est terminée en 2019 pour un montant

de 614 028 € HT dont 306 757 € de subventions.

- Dans l'**Indre**, à Châtillon-sur-Indre, la CRMH a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux d'urgence et de l'étude d'évaluation pour le logis Pierre de La Brosse du château.
- En **Indre-et-Loire**, deux opérations particulièrement spectaculaires sont à signaler :
Église abbatiale de Beaulieu-lès-Loches : la restauration du grand clocher de l'église abbatiale, entamé en 2016, a été inauguré en septembre 2019. Compte tenu du très mauvais état de la flèche bâtie en tuffeau, la décision a été prise de la déposer en intégralité et de la reconstruire à neuf (seules 11 pierres d'origine ont été réintégrées à titre de témoins au niveau des clochetons et des lucarnes). Financement : 1 312 301 €.
Château de Gizeux : 2019 a marqué l'achèvement de la restauration de la galerie dite des châteaux après six campagnes de travaux étalées sur 6 ans, à raison de 2 à 3 mois chaque année. Le chantier a été financé par la DRAC à 50% TTC auquel s'est ajouté un financement participatif via la via plateforme *Dartagnans*.
Le décor peint (environ 400 m²) exécuté dans le dernier quart du XVII^e siècle en faux marbre et vues en trompe-l'œil exécutées à l'huile a également été restauré. Financement : 81 321 €.
- Dans le département du **Loir-et-Cher**, l'église Saint-Lubin d'Averdon, classée au titre des monuments historiques, a connu une campagne de travaux, avec, notamment, la restauration du chœur et du maître-autel attendue depuis une vingtaine d'années. Grâce au fonds incitatif pour la restauration du patrimoine (FIP) des petites communes, qui implique la contribution du conseil régional et du conseil départemental à hauteur de 15 % chacun, le taux de subventions publiques atteint 85 % du coût HT des travaux. Ceci a permis la programmation en trois tranches du chevet, du chœur et des trois retables polychromes du XVIII^e siècle.
- Dans le **Loiret**, la petite église (inscrite au titre des monuments historiques) de la commune de Dimancheville (90 habitants) fait l'objet, depuis 2011 d'une restauration exhaustive (immeuble, puis décors et mobilier). L'année 2019 a été consacrée à la restauration du mobilier (retable, Christ en Croix, statues). Les prochains travaux concerneront les lambris bas du chœur, le confessionnal et la chaire. Financement : 56 761 €.

Valorisation du patrimoine

Les labels

A la différence de l'inscription ou du classement au titre des monuments historiques, les labels ne constituent pas des servitudes. Ils sont un moyen d'identifier des édifices ou des sites présentant un intérêt esthétique ou historique.

Label « Architecture contemporaine remarquable »

En 2019, 62 nouveaux édifices ont été proposés au cours des cinq commissions régionales du patrimoine et de l'architecture (CRPA).

En 2018-2019, la DRAC a confié à La Manufacture du patrimoine, une étude sur le patrimoine récent en région Centre-Val de Loire, comportant le repérage de nouveaux édifices sur l'ensemble de la région ainsi qu'une étude approfondie de 50 grands ensembles et logements collectifs.

Label « Ville et Pays d'art et d'histoire » (VPAH)

La région Centre-Val de Loire compte 7 Villes d'Art et d'Histoire (Blois, Bourges, Chinon, Loches, Orléans, Tours, Vendôme) et 3 pays d'Art et d'Histoire (Pays Loire Touraine et Pays Loire Val d'Aubois, Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais).

Le label « Maisons des illustres »

En 2019, un nouveau label a été attribué au musée des Émaux et de la mosaïque de Briare (45), avec la figure de Jean-Félix Bapterosse, fondateur de l'usine.

La région Centre-Val de Loire compte actuellement 16 maisons d'illustres.

Le label « Jardin remarquable »

En 2019, trois demandes de labellisation ont été instruites ainsi qu'une demande de renouvellement a été accordée. Un seul nouveau jardin a obtenu le label : le parc et jardin du Château de Jussy-Champagne (18).

La région comprend dorénavant 31 jardins labellisés « jardins remarquables ». (Photo 04)

Journées et conférences

Organisé par la DRAC, le cycle de conférences « les jeudis du patrimoine » a été consacré, en 2019, à « La Renaissance ». Ces conférences rassemblent en moyenne une centaine d'auditeurs par séance.

Le thème choisi en 2019 s'est inscrit dans le cadre des commémorations des 500 ans de la Renaissance 1519-2019, portées par le Conseil régional.

Les Journées nationales de l'architecture ont connu un grand succès en région notamment grâce à la programmation de la Maison de l'Architecture, spécialement mandatée par la DRAC. Une exposition « Architecture d'hier et d'aujourd'hui » a eu lieu au grand manège de Vendôme du 18 octobre au 10 janvier 2020 et a connu une belle fréquentation (2000 personnes y compris les classes).

Patrimoine mondial de l'Unesco

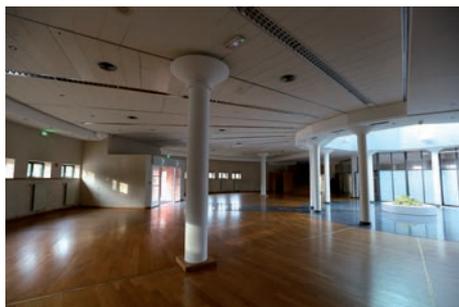
En 2019, une action combinée de la DRAC et de la ville de Chartres avec le soutien de la préfète d'Eure-et-Loir a permis l'installation le 6 novembre du comité de gestion du bien UNESCO « cathédrale de Chartres » à l'occasion du 40^e anniversaire de l'inscription. Une première réunion des groupes de travail autour de trois thématiques a eu lieu avec une fréquentation importante de la part des acteurs locaux.

La DRAC poursuit sa politique soutenue de publications à l'attention du grand public.

Les publications

En 2019, elle a ainsi publié, dans sa collection « patrimoines en région CVL », le 27^e numéro de la série « patrimoine restauré » sur la Tenture des planètes et des jours au Domaine de Chaumont-sur-Loire (41), les 5^e et 6^e numéros de la série « patrimoine protégé » sur l'Oratoire carolingien de Germigny-des-Près (45) et les recherches archéologiques de l'Abbaye de Noirlac à Bruère-Allichamps (18).

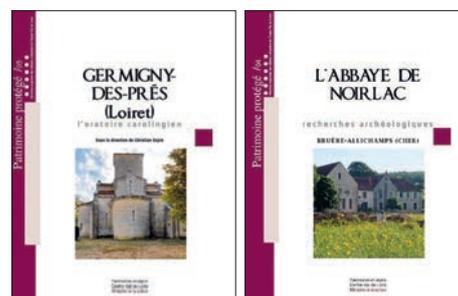
Ces ouvrages, gratuits, sont téléchargeables sur le site Internet de la DRAC.



03- Ardon / Saint-Cyr-en-Val (45). Site Hitachi. CI DRAC CVdL



04- Poulaines (36). Jardin labellisé « Jardin remarquable ». CI DRAC CVdL



Soutien à l'étude-valorisation des collections muséales et à l'emploi qualifié

Depuis 2018, la DRAC renforce le soutien aux propriétaires et gestionnaires des 65 musées de France* afin de mener à bien les opérations de récolement et de post-récolement. Elle veille au volet culturel pour une meilleure pédagogie des publics (actualisation des notices d'œuvres mises en ligne sur la base Joconde, journées d'étude, ateliers de pratique, éditions imprimée ou numérique). La DRAC aide également au recrutement de chargés de mission spécialisés (archéologie, ethnographie, arts graphiques...).

Avec le conseil régional, la DRAC subventionne l'association Musées en Centre-Val de Loire (MCVL) à laquelle adhèrent les principaux responsables muséaux. Ce soutien à la structuration des réseaux scientifiques et culturels permet la valorisation numérique de leur programmation, l'organisation de journées d'étude :

<http://musees.regioncentre.fr/>

Acquisitions et restaurations

Dans le cadre de la convention 2019-2020 qui subventionne paritairement le fonds régional d'acquisition (FRAM) et le fonds régional de restauration (FRAR), l'État et la Région ont soutenu 33 dossiers au titre des acquisitions d'œuvres et objets et 17 dossiers au titre de la restauration, pour un montant global de 110 000 euros. (photos 5 et 6)



06. Bourges (Cher). Musée du Berry. Restauration des cartonnages de la momie Djedhor : masque plastron, pectoral, garniture de pieds, Egypte, époque ptolémaïque, III^e-II^e siècle av. J.C. © DR



05. Argenton-sur-Creuse (Indre). Musée de la chemiserie et de l'élégance masculine. Acquisition d'un frac (habit), 1785-1790, France, soie. © DR

Projets scientifiques et culturels (PSC)

En 2019, la DRAC a subventionné cinq collectivités afin qu'elles recrutent un chargé de mission pour aider le responsable scientifique à finaliser le projet stratégique des musées concernés. Ainsi, cinq projets scientifiques et culturels (PSC) ont été instruits ou sont en cours d'étude par les services de l'État (DRAC, service des musées de France, centre de recherche et de restauration des musées de France) : musée de l'histoire du Perche à Nogent-le-Rotrou, musée George Sand et de la vallée noire à La Châtre, musée des beaux-arts à Chartres, musée Bertrand à Châteauroux, muséum d'histoire naturelle à Tours.

Cycle de cinq rencontres

Dans le cadre du 60^e anniversaire du ministère de la Culture, cinq journées d'échange sur le thème « *Quelle stratégie muséale en Centre-Val de Loire ?* » ont été organisées par la DRAC en 2019. Elles avaient pour objectif de faciliter la mise en contact entre professionnels du patrimoine et de la création, la coproduction de projets infra et inter-régionaux autour de thématiques et de territoires historico-sociaux (Loire Unesco, vallée de la Creuse entre Berry et Limousin etc).

L'objectif était aussi de rappeler la démarche du projet scientifique et culturel (PSC), une obligation pour les musées de France apportée par la loi du 4 janvier 2002 et renforcée par la loi Création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2016.

Chacune de ces rencontres a réuni une cinquantaine de participants (élus, directeurs des affaires culturelles, responsables scientifiques, amis de musées, archivistes et archéologues...).

Ces échanges ont fait clairement apparaître les enjeux d'un projet stratégique à mener à l'échelle régionale voire interrégionale et ont permis de dégager des pistes de travail afin d'encourager les synergies tant territoriales que thématiques.

Ils ont mis en lumière quelques points saillants à travailler dans le cadre d'un Plan Musées qui permettra de fédérer les acteurs patrimoniaux autour d'une gouvernance facilitant l'échange d'informations, la montée des compétences et la coproduction de projets. (photo 7)

* Les « musées de France » sont des musées agréés par l'État et bénéficiant prioritairement de son aide, selon les termes de la loi du 4 janvier 2002. L'Appellation « Musée de France » peut être accordée aux musées appartenant à l'État, à une autre personne morale de droit public ou à une personne de droit privé à but non lucratif.



07.
Rencontres de Blois, le 5 novembre 2019. © DR

Calendrier et thèmes des rencontres

- Indre (36).** Châteauroux. Médiathèque Équinoxe, 7 mars 2019 : lancement des journées sur le projet scientifique et culturel. Thème : Quelle stratégie muséale en Centre-Val de Loire ?
- Indre-et-Loire (37).** Écomusée du Véron à Savigny-en-Véron (communauté de communes Chinon Vienne et Loire), 6 juin 2019. Thème : Musées et territoire
- Eure-et-Loir (28).** Chartres. Médiathèque L'Apostrophe et musée des beaux-arts, 17 octobre 2019. Thème : Le musée, acteur de la société
- Loir-et-Cher (41).** Blois. Château-musée des beaux-arts, 5 novembre 2019. Thème : Les musées-monde / musées mixtes
- Loiret (45).** Théâtre du Donjon, 12 décembre 2019. Synthèse régionale

Labels nationaux

Exposition d'intérêt national

Le label a été créé en 1999 pour permettre aux musées territoriaux d'organiser des expositions majeures et de conduire une politique culturelle et éducative de qualité en direction de différents publics. Sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique et du caractère innovant des actions de médiation culturelle qui les accompagnent, les expositions d'intérêt national s'inscrivent dans le cadre de la politique de diffusion et d'élargissement des publics menée par le ministère de la Culture.

Deux projets ont bénéficié de ce label en Centre-Val de Loire :

- *Enfants de la Renaissance* (25 mai-1^{er} septembre 2019) au château-musée des beaux-arts à Blois (41)
- *Girodet contre Géricault, la bataille romantique au salon de 1818* (12 octobre 2019-15 janvier 2020), musée Girodet à Montargis (45)

08.
Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire). Constellation Capricorne catalogue des désirs © DR



Culture près de chez vous - Catalogue des désirs

Lancé par le ministère de la Culture au printemps 2018, ce plan propose une politique volontariste d'irrigation culturelle et artistique des territoires qui s'appuie sur trois piliers dont l'un concerne la mobilité des œuvres et s'incarne dans le *Catalogue des désirs*. Une liste de 477 œuvres a été établie constituant une base pour les conservateurs de musées en région afin de proposer des expositions et un accompagnement au plus près des publics. De manière exceptionnelle, les établissements nationaux ont consenti des prêts d'une durée supérieure à celle d'une exposition ordinaire, permettant de développer de véritables projets culturels dans les territoires (de six mois à un an). Les œuvres avaient vocation à être exposées auprès de ceux qui en sont le plus éloignés, et en priorité hors des grandes métropoles, dans des villes moyennes, des quartiers prioritaires, des centre-bourgs, des zones rurales. Cinq musées de France de la région Centre-Val de Loire ont participé à l'opération.

■ Savigny-en-Véron (37), écomusée du Véron

Exposition *Constellation Capricorne* (6 avril-11 novembre 2019). Prêt du Capricorne de Max Ernst, 1948-1964, bronze, musée national d'art moderne-Centre de création industrielle, inv. AM 1445 S. Cette œuvre rappelle la présence artistique de Max Ernst sur ce territoire. De 1955 à 1968, l'artiste appréhende le territoire au travers de sa culture vernaculaire, de sa pierre locale qu'il travaille et transcende. (Photo 8)

■ Châteauneuf-sur-Loire (45), musée de la marine de Loire

Le commerce triangulaire au musée de la marine de Loire : un espace réaménagé grâce à un prêt exceptionnel de la BnF

Architecture et cadre de vie

(1^{er} mars-1^{er} septembre 2019). Prêt de trois œuvres appartenant à la Bibliothèque nationale de France (fonds de l'Abbé Grégoire à la bibliothèque de l'Arsenal, Paris) :

- chaîne d'entrave d'esclaves, XVIII^e siècle, fer forgé, inv. 1922-356
- ouvrage de l'Abbé Grégoire, « De la traite et de l'esclavage des noirs et des blancs, par un ami des hommes de toutes les couleurs », 1815, texte imprimé, 8-S-6083 (3, 4)
- ouvrage de l'Abbé Grégoire, « De la traite et de l'esclavage des noirs et des blancs, par un ami des hommes de toutes les couleurs », 1815, texte imprimé, 8-NF-4135

■ Blois (41), château-musée des beaux-arts

Effigie funéraire de Catherine de Médicis (5 octobre 2019 - 1^{er} mars 2020). Dans le cadre du 500^e anniversaire de la Renaissance en Centre-Val de Loire, prêt par le musée du Louvre d'une

sculpture de Girolamo della Robbia, 1565, marbre, inv. REF 1515

■ Issoudun (36), musée de l'hospice Saint-Roch

Exposition-dossier dans le parcours permanent : *Les châsses de Sainte-Fauste, Trésor national du musée de Cluny (septembre 2019-décembre 2020)*. Prêt par le musée de Cluny-musée national du Moyen Age de deux châsses, Limoges, fin du XIII^e siècle, cuivre champlévé, émaillé et gravé, inv. CI.8668

■ Illiers-Combray (28), musée Marcel Proust

Exposition *Proust et le prix Goncourt 1919* (2 avril-22 septembre 2019). Dans le cadre de la manifestation *Printemps proustien* (11-19 mai 2019), prêt du musée d'Orsay d'un tableau de Jacques-Emile Blanche, *Portrait de Marcel Proust*, 1892, huile sur toile, inv. RF 1989-4. Non inclus dans le catalogue des désirs.

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) ont pour mission d'aménager et protéger le territoire pour un développement durable, maîtrisé et équilibré.

L'UDAP met en œuvre les missions du ministère de la Culture dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et du paysage, au regard des trois principaux axes suivants :

■ le conseil et la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité

A ce titre, l'UDAP est amenée à donner des avis sur les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, cartes communales, RLP), les projets d'énergies renouvelables, les dossiers subventionnés par la fondation du patrimoine...

■ l'expertise et le contrôle des projets menés dans les espaces protégés

Dans le cadre de cette mission, l'UDAP donne des avis sur les autorisations de travaux en espaces protégés (abords de monuments, sites patrimoniaux remarquables), sur les édifices

candidats au label « Architecture Contemporaine Remarquable ». Elle accompagne les porteurs de projet dans le cadre d'avant-projet et assure des permanences d'information et conseil en mairies.

■ la conservation des monuments historiques

Cette mission s'exerce à différents niveaux : avis sur les autorisations de travaux ; participation, en lien avec les autres services de la DRAC, au contrôle scientifique et technique des travaux mis en œuvre sur les monuments historiques ; mise en conformité des dispositifs liés à la sécurité des cathédrales et domaines de l'État ; implication et coordination avec les services de la Préfecture et propriétaire privé des mesures vigipirate (sensibilisation, signalisation).



Bourges (18). Portail Saint Ursin classé au titre des MH : changement de la porte.

UDAP du Cher (18)

En 2019, l'UDAP du Cher s'était fixé comme objectif prioritaire la mise en œuvre des sites patrimoniaux remarquables (SPR) à forte potentialité patrimoniale tout en confortant le conseil aux élus et aux propriétaires sur le patrimoine non protégé très riche et diversifié dans ce département rural.

Expertise et contrôle sur les espaces protégés

Les périmètres délimités des abords

Sur proposition de l'ABF, et avec le concours des collectivités locales, le périmètre de protection des abords (PDA) généré par un monument historique peut être modifié dans le but d'obtenir des périmètres plus cohérents et mieux adaptés au terrain.

En 2019, plusieurs PDA ont ainsi fait l'objet de création ou de révision (en lien avec les autres protections existantes : secteur sauvegardé, PLUI) : Henrichemont, Plaimpied-Givaudins, Bourges, Bengy-sur-Craon, Avord, La Guerche-sur-l'Aubois.

Sites patrimoniaux remarquables

En matière de SPR, l'UDAP assure un rôle de prescription et de recommandation. En 2019, l'UDAP a suivi une procédure de révision et deux procédures de création.

■ Révision du secteur sauvegardé de Bourges

Le 9 décembre 2019, la communauté d'agglomération Bourges Plus a délibéré en faveur de la révision du secteur sauvegardé de Bourges. Depuis sa création en 1965 et l'approbation de son règlement en 1994, le secteur sauvegardé n'a fait l'objet d'aucune modification, mise à jour ou révision ce qui nuisait à son efficacité. En effet, les limites actuelles du SPR pré-



Bourges (18). 85-87 rue Mirebeau : restauration des façades sur rue, inscrites au titre des MH Cl. UDAP 18

sentent de nombreuses incohérences liées à l'évolution urbanistique et architecturale. Par ailleurs le statut de certains immeubles a évolué : certains immeubles non protégés à l'époque ont depuis été inscrits au titre des monuments historiques, tandis que d'autres monuments bénéficient d'un niveau de protection injustifié aujourd'hui. Enfin la documentation sur les immeubles est insuffisante notamment en ce qui concerne les intérieurs dont aucun n'est documenté.

■ Création d'un site patrimonial remarquable (SPR) :

- dans le Sancerrois

(Sancerre, Saint-Satur, Ménétreol-sous-Sancerre)

En 2017, trois communes avaient engagé une procédure d'élaboration de SPR. Elles ont délibéré en 2019 puis ont lancé l'appel d'offre à candidature ; un bureau d'étude a été retenu. La procédure de classement se poursuivra en 2020.

- sur la commune d'**Aubigny-sur-Nère**. La commune a délibéré en 2019. La procédure se poursuivra en 2020.

Permanences Urbanisme

L'UDAP assure auprès des élus et des administrés des permanences dans les bourgs à caractère patrimonial affirmé (Bourges, Saint-Amand-Montrond, Sancerre, Aubigny-sur-Nère). Cette présence est indispensable au regard du caractère en grande partie rural de l'habitat du Cher, les transformations non maîtrisées pouvant être très dommageables voire irréversibles pour les abords des monuments historiques.



UDAP d'Eure-et-Loir (28)

Conservation et mise en valeur des monuments historiques

Le service a été très mobilisé, avec le clergé et le Centre des Monuments Nationaux, sur l'amélioration de la sécurité à la cathédrale, le renforcement de la surveillance des accès. La fiabilité des fermetures, les organigrammes des clés et le contrôle des droits d'accès ont été revus. Un nouveau cahier des charges de sécurité a été mis au point avec le rectorat et le SDIS qui permettra de simplifier les procédures de déclaration de manifestations tout en les encadrant de façon plus détaillée.

Avec 238 000 € investis pour son entretien et sa conservation en maîtrise d'œuvre directe de l'UDAP, la **cathédrale de Chartres** reste l'un des édifices les mieux dotés de la Région Centre-Val de Loire. L'accent a été mis sur le contrôle des installations et leur mise en sécurité. Par ailleurs, le service continue à accompagner la Conservation régionale des monuments historiques sur le chantier de restauration de la cathédrale. Il a été cette année encore fait l'objet d'investissement importants consacrés notamment à la restauration de la chapelle Saint-Piat et au nettoyage du tour de chœur. (Photos 9 et 10)

L'entretien annuel du **Fort-Harrouard**, en forêt de Dreux, propriété du ministère de la Culture est assuré avec l'ONF. Pour cette année, la convention de gestion avec le Conservatoire des Espaces Naturels de la région Centre-Val de Loire a pu être consolidée (ce site



10
Chartres (Eure-et-Loir). Restauration tour de chœur. CI UDAP 28

09
Chartres (Eure-et-Loir) Tour de chœur de la cathédrale. Restauration et détail. CI UDAP 28



archéologique du néolithique est classé monument historique, en ZNIEFF et Natura 2000).

Par ailleurs, **31 autorisations de travaux**, correspondant à de nouveaux projets de restauration de monuments historiques classés ou inscrits, ont été conseillés, instruits et suivis. Plusieurs autres avant-projets complexes poursuivent leur évolution en matière de programmation (ancienne briqueterie de Saint-Piat, château Saint-Jean de Nogent-le-Rotrou, ...). S'y ajoute le suivi régulier d'une **vingtaine** de chantiers en cours pour y exercer le contrôle scientifique et technique, ainsi que la poursuite du diagnostic quinquennal des Monuments historiques.

Le service a également exercé ses missions de sensibilisation ou de conseil préalable, ainsi que le suivi d'une douzaine de dossiers ou avant-projets développés par la Fondation du Patrimoine.

Mise en valeur des espaces urbains

Les architectes des bâtiments de France ont contribué à l'élaboration et assuré le suivi des sites patrimoniaux remarquables (anciennement AVAP) :

- Site patrimonial remarquable (SPR) d'Épernon et d'Illiers-Combray : mise en place des documents (AVAP d'Épernon et d'Illiers-Combray opposables.
- Achèvement des plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) - Boncourt et Montreuil.
- Lancement en partenariat avec la commune du diagnostic pour la révision/extension du SPR de Chartres.
- Lancement le 21 novembre de l'étude du SPR de Châteaudun.
- Étude Place du 18 octobre à Châteaudun, menée par la DRAC en concertation avec la commune (retard dans la finalisation du document en raison de la fermeture de l'agence G. Trouvé communication sur l'étude finalisée début 2020).
- Suivi des opérations **cœur de ville / Opération de revitalisation des territoires (ORT)** sur le plan patrimonial (Chartres, Dreux, Nogent-le-Rotrou), ORT pour la ville de Châteaudun.

Projets d'urbanisme, d'équipement

Plusieurs projets urbains ont nécessité une présence régulière des architectes des bâtiments de France de l'UDAP d'Eure-et-Loir, dont ceux du centre d'interprétation (CIAP) de la cathédrale de Chartres et du pôle gare et passerelle SNCF de Chartres. L'UDAP a également



11.
Combres (Eure-et-Loir). Groupe scolaire.
CI UDAP 28

accompagné un certain nombre de communes dans leurs projets d'espace public (la Ferté-Vidame, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun...).

Le service s'est également investi dans la recherche de solutions pour reconvertir des édifices significatifs du XX^e siècle, non protégés au titre des monuments historiques mais inventoriés, et menacés de démolition tels que l'ancien sanatorium de Dreux.

Conseil architectural et avis

A côté de ces opérations qui ont marqué l'année 2019, l'UDAP a travaillé aussi au quotidien à donner avis et conseil afin de promouvoir une architecture et un cadre de vie de qualité.

Ainsi, en 2019, 3 033 avis ont été émis par l'UDAP d'Eure-et-Loir pour des projets dans les secteurs protégés, trois demi-journées de permanences hebdomadaires à l'UDAP, ou en mairies, ont permis de recevoir environ 600 porteurs de projets, particuliers, architectes, promoteurs, élus... (Photo 11) ■

UDAP de l'Indre (36)

Le conseil et la promotion d'un urbanisme et d'une architecture de qualité

La mission de conseil des UDAP est sans doute celle qui concerne le plus la population. Il s'agit de conseiller et de promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité en sensibilisant les autorités locales et le public afin de préserver ou d'améliorer le cadre de vie. Ceci passe par :

- le conseil donné aux maîtres d'ouvrage publics et privés dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets architecturaux et urbains (850 avis sur avant-projet).
- la participation du service à la définition des orientations puis à l'élaboration des documents d'urbanisme
 - SCOT (schéma de cohérence territoriale) : Argenton-Eguzon-Vallée de la Creuse, La Châtre en Berry, Pays d'Issoudun
 - PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) : La Châtre – Sainte-Sévère-sur-Indre, Brenne Val de Creuse, Châteauroux Métropole, Canton de Vatan, Pays d'Issoudun et Marche Berrichonne
 - PLU : Villegongis, Argenton-sur-Creuse, Poulaines, Vendœuvres, Saint-Genou, Martizay, Sainte-Sévère-sur-Indre, Buzançais.

Dans un souci de service public de proximité, l'UDAP dédie une journée par semaine à la réception du public dans le cadre de rendez-vous d'avant-projet, dans ses locaux. L'UDAP effectue également des permanences (mensuelles ou bimensuelles) au sein des villes d'Argenton, La Châtre, Châteauroux, Issoudun et Saint-Benoît-du-Sault.

En 2019, la fréquence des permanences à Châteauroux et Argenton-sur-Creuse a été doublée par rapport à 2018.

L'expertise et le contrôle des projets menés dans les espaces protégés

L'UDAP est consultée sur l'ensemble des demandes d'autorisations de travaux en espace protégé - abords d'un monument historique, sites protégés au titre du Code de l'Environnement, Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) - afin d'en assurer le contrôle.

En 2019, **1 295 avis** ont été délivrés à ces différents titres.

Fontgombault (36) . Abbaye Notre-Dame.
CI UDAP 36





Villegongis (36). Château : restauration cheminée Sainte-Avoye. Cl. UDAP 36

L'année 2019 a été principalement occupée par

- le suivi de la révision du Site Patrimonial Remarquable (SPR) d'Issoudun, qui devrait se poursuivre et s'achever en 2020 ;
- la mise à jour des périmètres de protection de **24 monuments historiques** en Brenne ;
- le pilotage d'une étude de périmètres délimités des abords, d'un montant de 35 000 € commandité par la DRAC. Cette étude a permis – via un cabinet spécialisé dans le patrimoine bâti – de proposer 10 nouveaux périmètres, relatifs à 24 monuments historiques et 11 communes différentes.

La mise en place de ces nouveaux périmètres, institués par la loi LCAP (Liberté de création, architecture et patrimoine) de 2016, constituent un enjeu majeur pour les UDAP, puisqu'en plus de rendre cohérent les périmètres d'abords de monuments historiques avec les enjeux patrimoniaux locaux, ils simplifient l'administration des demandes d'autorisation de travaux en espace protégé, tant pour les demandeurs, que pour les collectivités et les services de l'État.

La réalisation d'une telle étude à l'échelle intercommunale est une première dans l'Indre et devrait être renouvelée en 2020 et 2021. ■

UDAP d'Indre-et-Loire (37)

Conservation et mise en valeur des monuments historiques

Exposition « Lumières célestes » de l'artiste Marcoville à l'église Saint-Julien.

Dans le cadre d'une politique d'ouverture et de rayonnement du patrimoine religieux de la ville de Tours, l'association ODON et la paroisse Saint-Maurice ont organisé une exposition d'envergure, conçue par l'artiste Marcoville, au sein de l'église Saint-Julien. L'exposition a permis à 80 000 visiteurs de vivre une expérience unique, entre culte et culture, entre patrimoine religieux et art contemporain. L'accompagnement de l'UDAP a consisté en un contrôle de la sécurité de l'exposition, tant pour le monument que pour le public, et en une vérification des structures supportant les œuvres afin qu'elles ne portent pas atteinte à l'édifice et soient entièrement réversibles. (Photo 12)

Restauration des remparts de Loches

Dans le cadre de la convention tripartite État-Conseil départemental-ville de Loches, la mise en sécurité des remparts de Loches s'est poursuivie en 2019 par la réception de la première tranche de travaux en février, et le début d'une deuxième tranche de travaux du printemps à la fin de l'hiver. Ces portions de rempart ont tout d'abord été dé-végétalisées par des cordistes, puis des consolidations des parements ont été effectuées. Le suivi archéologique des travaux, réalisé par le Service Archéologique d'Indre-et-Loire (SADIL), a permis d'en respecter au mieux l'histoire lors de cette campagne de consolidation (montant de l'opération : 500 000 € HT, dont 40 % État). Un renouvellement de la convention a également été signé par les trois partenaires en septembre, afin de poursuivre les travaux de mise en sécurité dans les années à venir. (Photo 13)

Mise en valeur des espaces urbains

Dans le cadre d'une politique générale de revitalisation des centres anciens en milieu rural, de nombreux outils de gestion ont été mobilisés par le service et des partenariats ont été mis en place autour de la préfecture et des collectivités, notamment avec la Direction départementale des Territoires.

Ainsi, conformément à la convention « **Action Cœur de ville** » signée le 11 juillet 2018, la ville de **Chinon**, la



12. Tours (37). Exposition Marcoville, église Saint-Julien. Cl. UDAP 37



13.
Loches (37) Restauration des remparts.
CL UDAP 37

communauté de communes Chinon Vienne et Loire et l'État ont fait réaliser une étude de diagnostic urbain et paysager portant essentiellement sur le commerce, les équipements et services, l'habitat, la mobilité. Ce diagnostic a conduit à définir des actions sur ces thèmes en recentrant le périmètre au strict centre-ville, à l'île de Tours et au secteur de la gare. Il a été complété en novembre 2019 par cinq ateliers thématiques permettant une concertation avec les habitants et a été intégré dans la convention par avenant en décembre 2019. L'année 2020 permettra d'initier les premières interventions, et notamment une étude pré-opérationnelle d'opération d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain.

En parallèle, et à la demande de la Préfète, un travail commun entre la DDT et l'UDAP a été initié avec les communes de **Château-Renault et Loches** (et leur communauté de communes respective) sur la question du logement et du commerce ce qui a conduit à la mise en place de convention d'**Opération Revitalisation des Territoires** signées en fin d'année 2019.

Ces ORT déclinent des actions concrètes sur les espaces urbains et sont coordonnées avec les révisions des deux sites patrimoniaux remarquables.

Initiée en 2018, la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Loches s'est poursuivie en **2019** par la réalisation du diagnostic et la mise en place des premières « fiches immeubles », outil de connaissance fine des immeubles et de leurs intérieurs. Ceci permet d'alimenter la réflexion sur la remobilisation du logement et les commerces. Celle-ci devrait déboucher sur une opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) ciblée, éventuellement avec un volet coercitif en plus du volet habituel incitatif (OPAH-Renouvellement Urbain).

A **Château-Renault**, l'UDAP a dressé, en début d'année 2019, un diagnostic du Site Patrimonial Remarquable (SPR) en vigueur. Afin de permettre une meilleure prise en compte des objectifs de revitalisation urbaine et de requalification architecturale, une consultation a été lancée pour que la collectivité puisse conduire la révision du site patrimonial remarquable (SPR) au cours des deux années à venir. Une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU sera réalisée par le même bureau d'étude, afin de concrétiser rapidement les objectifs de la révision du SPR.

Par ailleurs, **pour répondre au plan de**

gestion du Val de Loire-Patrimoine Mondial qui prévoit un renforcement des protections sur les secteurs où les enjeux urbains et paysagers sont les plus forts, la révision du SPR de Rochecorbon a été validée par la CRPA du 7 mai 2019 et approuvée par arrêté préfectoral du 12 novembre 2019, tandis que le projet de SPR de Luynes était validé par la CRPA du 12 novembre 2019.

Dans une logique de mise en cohérence des servitudes d'utilité publique et des outils de valorisation du patrimoine, et conformément à la loi LCAP, l'UDAP a profité de l'élaboration du PLUi de la communauté de communes de Bléré Val de Cher pour proposer **7 périmètres délimités des abords pour 22 monuments historiques, dont le domaine de Chenonceau**. Ceux-ci ont été validés par le conseil communautaire du 12 décembre 2019 et feront l'objet d'une enquête publique conjointe au PLUi, au cours de l'année 2020.

Enfin, dans une logique de dynamisation culturelle et de valorisation touristique, l'UDAP a proposé aux communes dotées d'un SPR la mise en place d'un **réseau de « petites cités de caractère »**. Ainsi, fin 2019, les communes de Luynes, Rochecorbon, Beaulieu-lès-Loches ont-elles été homologuées. Une association régionale regroupant les communes concernées à l'échelle régionale sera mise en place en 2020.

Gestion maîtrisée du territoire

Suivi des documents de planification

Une **trentaine** de plans locaux d'urbanisme (PLU) ont été reçus en 2019.

La contribution aux **cinq** plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) en cours en 2019 a également porté sur l'analyse de la traduction des enjeux identifiés par l'UDAP et sur la participation aux différentes réunions.

Le service a également participé aux réunions concernant deux **SCOT** en cours d'élaboration ou de révision : SCOT "Nord Ouest Touraine" et "Loches Sud Touraine".

Développement des énergies renouvelables – Développement de l'énergie éolienne sur le département d'Indre-et-Loire

Une étude financée par la DRAC et conduite par l'UDAP 37 a été confiée à un groupement d'architectes et de paysagistes. Elle a permis d'orienter les acteurs de la filière pour implanter les projets de parcs éoliens dans les parties du territoire aptes à les recevoir. Il s'agit

d'un outil d'aide à la décision qui ne substitue pas aux études d'impact.

Engagée en 2017, elle s'est conclue par une validation au début de l'année 2019.

La carte de synthèse de l'étude de faisabilité dégage 5 secteurs propices au développement de l'énergie éolienne :

- 1- Nord Ouest : le long de la RD 959 sur les communes de Souvigné, Château-la-Vallière, Ambillou, Courcelles-de-Touraine, Sonzay, Cléré-les-Pins.
- 2- Nord Ouest : sur la commune de Villiers-au-Bouin avec impact à vérifier sur le département voisin.
- 3- Nord-Ouest Micro secteur sur les communes de Cléré-les-Pins, Ambillou et Mazières-de-Touraine.
- 4- Sud-Est, en bordure des limites du département sur les communes de Céré-la-Ronde, Orbigny et Nouans-les-Fontaines.
- 5- Sud : le long de la RD 910 sur les communes de Sorigny, Sainte-Catherine-de-Fierbois.

Les résultats de l'étude offrent une aide à la décision pour concilier énergies renouvelables et valorisation des paysages et du patrimoine de la Touraine dans une perspective de développement durable.

Conseil architectural / avis

L'UDAP délivre des avis sur les demandes d'autorisation d'occupation du sol (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable de travaux) ayant pour effet de modifier les espaces protégés. En 2019, 5000 dossiers ont été enregistrés et plus de 7000 avis ont été émis.

Dans ce cadre, les architectes des bâtiments de France tiennent des permanences dans les communes dotées d'un SPR (site patrimonial remarquable) ainsi que dans les communes qui présentent un enjeu urbain et architectural. Le service tient 136 permanences par an ce qui fait une moyenne de 11 permanences par mois. De plus, il accueille dans ses locaux les permanences de la Fondation du Patrimoine et du CAUE environ 6 fois par an pour chacune d'entre elles. ■



14.
Blois (41). Cathédrale Saint-Louis. Cl. UDAP 41

Évolution des espaces protégés

Une part importante de l'activité de l'UDAP porte sur le suivi des espaces protégés au titre du code du patrimoine (abords de monuments et sites patrimoniaux remarquables). Dans ce cadre, l'action du service a porté à la fois sur l'accompagnement des porteurs de projets en amont des demandes d'autorisation et sur l'instruction des 1 943 dossiers d'urbanismes reçus en 2019.

Dans la continuité du travail de mise à jour des données SIG effectué en 2018 pour les monuments historiques (pour le Loir-et-Cher et en soutien des autres départements de la région), l'UDAP a actualisé et versé sur *Géosource* la totalité des servitudes d'abords et espaces protégés du département, en préparation de leur intégration sur le géoportail de l'urbanisme.

En parallèle de cette action, le service s'est engagée en faveur d'une adaptation et d'une modernisation des espaces protégés. Le service a finalisé la procédure de création du périmètre délimité des abords (PDA) du domaine de Chambord : ce PDA porte sur 13 communes. L'arrêté de création de ce périmètre initié en 2014, a été signé par le Préfet de Loir-et-Cher le 30 décembre 2019. Il marque une nouvelle étape dans la politique de mise en valeur d'un monument exceptionnel et va se poursuivre avec une Opération Grand Site autour du domaine, à laquelle l'UDAP est déjà associée. (Photo 14)

Le service a également initié et réalisé en régie, des propositions de périmètres délimités des abords autour de chacun des monuments historiques de la **communauté de communes des Collines du Perche** (15 monuments). Ce travail, poursuivi en concertation avec les élus, devrait être soumis à enquête publique en même temps que le PLUi dans le courant de l'année 2020.

Au-delà des lieux d'intervention traditionnels de l'ABF, l'UDAP a été partie prenante dans l'accompagnement des projets structurants, tant publics que privés, dans le **Val-de-Loire-Unesco** et dans l'ensemble du département : accompagnement de la plateforme logistique à Mer, suivi du projet Vuitton à la Trinité de Vendôme et devenir de la place d'Arme (projet d'hôtel), accompagnement du projet de passerelle sur la Loire près de Blois, etc.

Suivi des documents de planification

L'UDAP est impliquée en tant que personne publique associée à l'élaboration et au suivi des documents d'urbanisme (présence en réunion, avis formalisé en fin de procédure), dans un contexte marqué par la montée en puissance ces dernières années des documents intercommunaux (PLUi). À ce titre, cinq communautés de communes ont vu leur document de planification arrêté en 2019.

Monuments historiques

En partenariat avec la Conservation régionale des monuments historiques, l'UDAP a participé au suivi des études sur les monuments historiques du département (château de Vendôme, château de Montrichard), à l'instruction des dossiers de demandes d'autorisation (réception des dossiers, participation

au processus de décision) et au contrôle scientifique et technique des travaux.

Par ailleurs, l'unité est en charge du suivi des travaux d'entretiens sur la **cathédrale de Blois** : entretien courant, restauration du parquet de la chapelle de la Vierge, évaluation en lien avec le SDIS des dispositifs de sécurité du monument. (Photo 15)

Conseil architectural / avis

L'UDAP assure une permanence par mois à Vendôme. A Blois, dans le cadre de la campagne de ravalement de la ville, 48 rendez-vous ou visites de chantier ont eu lieu en 2019.

Pour le reste, les consultations en avant-projet donnent souvent lieu à des rendez-vous à l'UDAP ou sur place. Ainsi, une centaine de rendez-vous a été consacrée, en 2019, au secteur (vallée du Cher et une partie de la Sologne). ■

15.
Orléans (45).
Restauration façade 20 place du Châtelet.
CI UDAP 45



UDAP du Loiret (45)

Au cours de l'année 2019, l'UDAP du Loiret a instruit **3 461** dossiers et a donné 4 006 avis.

Plan de gestion UNESCO Val-de-Loire

Au cours de l'année 2019, l'UDAP du Loiret a contribué à la mise en application du plan de gestion du Val-de-Loire patrimoine mondial et du schéma de gouvernance établi par le préfet coordonnateur en relation étroite avec les services de la DREAL et avec la mission Val-de-Loire, notamment dans le cadre de l'élaboration de SCOT ou de PLU des communes concernées comme à Jargeau, Orléans, Beaugency, Meung-sur-Loire et Saint-Benoît-sur-Loire. Le service a également suivi les deux projets de sites classés à Beaugency et à Châteauneuf-sur-Loire.

Le service a aussi rédigé une note de cadrage sur la prise en compte de la valeur exceptionnelle du bien UNESCO Val de Loire sur le site de la tête nord du pont de l'Europe à Orléans avec les services de la ville et la mission Val de Loire.

«Action cœur de ville, revitalisation des centres-bourgs

Dans le cadre de ces opérations, le service a participé à la mise en valeur de la place du général de Gaulle à Pithiviers, à l'élaboration du projet sur le quartier du port et sur la reconversion de la

caserne Gudin à Montargis, au projet de restauration de la maison des Alix, à la mise en place du parcours historique et à la mise en valeur des îlots de la reconstruction à Gien (déplacements en communes, réunions techniques avec les élus et les autres services de l'État, rédaction d'avis). (Photo 17)

Reconversion du site hospitalier de la Madeleine à Orléans

Par la rédaction de notes et la participation aux réunions avec Orléans Métropole, le service a apporté son conseil pour la mise en place du plan masse général en conservant des permanences historiques dans le cadre du SPR, le plan d'ensemble des logements et du groupe scolaire ; il a suivi les travaux sur monuments historiques à l'hôtel Dieu et à la pension Dubreuil, l'établissement du jardin-monument en hommage à Jean Zay, la réutilisation de l'ancien hôpital pour l'université de Droit et l'utilisation de la chapelle en CIAP (centre interprétation de l'architecture et du patrimoine). (Photo 16)

Actualisation de l'atlas des patrimoines

En 2019, l'UDAP a poursuivi son implication dans la mise à jour de l'atlas des patrimoines répertoriant les monuments protégés au titre des monuments historiques et les espaces protégés dans le département du Loiret. Cette action a pour objectif d'améliorer l'information préalable des usagers en matière d'autorisation de travaux en prévision de l'application de la directive INSPIRE et de l'opposabilité des informations du géoportail de l'urbanisme en 2020.

Plus d'informations :

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/> ■



16.
Orléans (45). Chantier site de La Madeleine.
Cl. Xavier Creff

Arts visuels

L'année 2019 a été marquée par la préfiguration du **Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels** (SODAVI) en région Centre-Val de Loire en partenariat avec le Conseil régional. En l'absence d'un réseau régional déjà constitué, une association **devenir.art** a été créée afin de mobiliser la grande diversité d'acteurs du champ visuel et d'accompagner le processus de structuration du tissu des arts-visuels en région Centre-Val de Loire. Une première restitution de l'ensemble des ateliers autour desquels se structure cette concertation s'est déroulée le 23 octobre 2019 au Domaine de Chaumont-sur-Loire dans le Loir-et-Cher.

On a vu, par ailleurs, le lancement du premier appel à projet « **Créativité numérique et nouveaux usages numériques** » qui vient compléter le dispositif des aides individuelles à la création, par un dispositif porté conjointement par l'État et la Région sur le modèle croisé du dispositif national du CNC, le Dicréam, et de l'aide à la création du Cnap « Image en mouvement ». « Les pièges à voir de Pieter Bruegel », réalisé par Thomas Sipp et l'historien d'art Michel Weemans, enseignant à l'ENSA de Bourges, spécialiste mondialement reconnu de la Renaissance flamande, est l'un des projets, en cours de réalisation, soutenu par ce dispositif.

Trois commandes publiques sont également en cours de réalisation ou de réhabilitation :

- le Jardin en hommage à Jean Zay dans le quartier de la Zac Madeleine, rue Stanislas Julien à Orléans, réalisé par les artistes Anne & Patrick Poirier ;
- la Tour de l'Or blanc, réalisée par Jean-Michel Othoniel sur le rond-point du bout-du-pont à Amboise, en hommage notamment à la viticulture amboisienne (Photo 17) ;
- la réhabilitation (à l'étude) de l'Arboretum, le jardin réalisé par Pierre Bismuth en 1997, au moment de la rénovation du bâtiment de la manufacture de la SEITA dans lequel est installée la DRAC Centre-Val de Loire.



17. Amboise (37). La Tour d'Or Blanc, commande publique. Artiste : Jean-Michel Othoniel ; Cl. J.-M. Othoniel

Retour sur quelques opérations « phares » dans les départements

Cher

À Bourges, dans la suite de la réhabilitation de la friche de l'Antre Peaux, du Transpalette, centre d'art contemporain, et du Haïdouc, espace dédié aux cultures audiovisuelles et numériques, le processus de fusion des deux associations fondatrices du site, Emmetrop et Bandits-Mages permettra, au 1^{er} janvier 2020, la **création d'un centre d'art contemporain** de plus grande capacité.

Après plusieurs années de négociation, une Convention pluripartite (État, Région, Département, Communauté de communes) autour de l'activité et pour le développement du **Centre de création céramique contemporaine de La Borne**, sur la commune d'Henrichemont a été signée. Ses objectifs sont très précis, dont celui de la construction d'un lieu d'hébergement et de travail pour les artistes en résidence.

Eure-et-Loir

Suite au lancement de la première **Microfolie** de la région en décembre 2018, à la maison Proximum Dunant-Kennedy à Dreux, des résidences d'artistes partagées entre l'ArTsenal-centre d'art contemporain, la Microfolie et les Ateliers de Montulé, ont été inaugurées cette année.

La DRAC en partenariat avec la DRAAF et le Conseil régional, a créé la quatrième **résidence d'artistes** dans le réseau des lycées agricoles de la région Centre-Val de Loire, au lycée de La Saussaye, dans l'agglomération de Chartres. Cette résidence a pour particularité d'être centrée exclusivement sur l'image photographique et a vocation à être reconduite chaque année.

Indre

Une magnifique première rétrospective de la grande graveuse **Cécile Reims** des œuvres dessinées des artistes Hans Bellmer et Fred Deux s'est tenue entre mai et septembre 2019 au Château

d'Ars, sur la commune de La Châtre. La maison-atelier de **Cécile Reims** et **Fred Deux** a été proposée par les services de la DRAC au label « Maison des illustres ».



18. 19. Tours (37). Captures images du film réalisé par Thomas Sipp sur le CCCOD



Indre-et-Loire

À Amboise, le 1^{er} juin 2019, le **Garage**, quatrième centre d'art contemporain de la région, a été lancé avec le soutien de la DRAC pour la mise en place des orientations du projet, la création d'une identité graphique et le suivi de la programmation.

À Tours, deux films ont été réalisés dans le prolongement du lancement du CCCOD avec le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire :

- le film de commande sur l'architecture des frères Francisco et Manuel Aires Mateus, passé par le CCCOD à la Maison de l'architecture Centre-Val-de-Loire, « **L'architecture n'est pas une image** ».
- le film de commande passé à Thomas Sipp « **CCCOD, naissance d'un caractère typographique** » réalisé autour du travail des graphistes-typographes André Baldinger et Toan Vu-Huu. (Photos 18 et 19)

Loir-et-Cher

Un nouvel espace dédié à l'Image et l'Environnement s'est ouvert le 4 mai 2019, Zone i (inondable). Situé en milieu rural à Thoré-La-Rochette, ce lieu a pour projet artistique de développer une zone image et de créer de multiples autres « i » au gré des événements : zone imprévisible, insubmersible, imminente. Installée dans un ancien moulin en cours de restauration grâce notamment à la Fondation du Patrimoine, cette association portera en 2020, en partenariat avec Valimage à Beaugency, le **nouveau dispositif national des résidences de photographes**, mise en place par la Délégation à la photographie de la DGCA (Direction générale de la création artistique).

Loiret

- La ville d'Orléans a accueilli la **2^e Biennale d'architecture** organisée par le Frac Centre-Val de Loire sur le thème de la solitude (Photo 20).
- Au Musée des Beaux-arts d'Orléans se sont déroulées en décembre 2019, les premières **rencontres nationales des dispositifs mobiles**. Et ce, dans le cadre des 10 ans du dispositif régional de la galerie mobile « La Borne » portés par l'association orléanaise *Le Pays où le Ciel est Toujours Bleu*.



20. Orléans (45). FRAC. Affiche Biennale Architecture 2019

Spectacle vivant

La région Centre-Val de Loire est riche d'un maillage d'**équipements labellisés/conventionnés** de référence principalement situés sur l'axe ligérien : centres chorégraphiques nationaux (CCN) et centres dramatiques nationaux (CDN) de Tours et d'Orléans, Opéra de Tours, scènes de musiques actuelles (SMAC) d'Orléans, Blois, Tours et Joué-lès-Tours, scènes nationales (SN) de Blois et Orléans. Ils se répartissent également en densité moindre de part et d'autre de la Loire : scènes conventionnées d'intérêt national de Vernouillet, Vendôme, scènes nationales de Bourges et Châteauroux.

La DRAC a consacré en 2019, à ces réseaux de lieux en lien avec les collectivités territoriales un financement de 7,7 M €, afin notamment de garantir les capacités d'action artistique et culturelle de ces lieux.

La région accueille par ailleurs des **équipes artistiques de haut niveau** en musique, danse et théâtre, garantissant un niveau de pluralité des acteurs et de diversité artistique et culturelle assez satisfaisant, qui reste garanti par un niveau de financement de la DRAC apporté à ces équipes qui se consolide à 1,3 M €, en 2019.

La DRAC reste engagée pour mieux soutenir :

- des **initiatives de lieux inscrits en zone rurale en faveur de la création** : atelier de fabrique artistique en réseau du Cher, de La Pratique à Vatan, et de l'Échalière à Saint-Agil (Couëtron-au-Perche) ;
- l'investissement des structures labellisées dans des **actions culturelles et d'éducation artistique et culturelle** en faveur de territoires dépourvus d'offres culturelles structurées pour des raisons géographiques ou économiques et sociales, ainsi que le soutien qu'elles apportent dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles à la création des équipes artistiques en région ;
- des actions de **résidences d'équipes artistiques** en lien avec le réseau de scènes non soutenues par la DRAC.



21.
Saint-Jean-de-la-Ruelle (45). Orchestre symphonique du Loiret. Projet régional musical et social (« Proms »).
© CL. DRAC CVdL

22.
Tours (37). Projet centre chorégraphique national.
© Lina Ghotmeh - Architecture



Quelques projets de construction d'équipements marquants engagés en 2019

- Le projet de **Cité de la Musique**, porté par la Ville d'Orléans s'est concrétisé en 2019 par la publication d'appel à candidatures. D'un coût de 43 M € TDC, il vise à regrouper, en entrée de ville, sur le site

de la tête nord du pont de l'Europe, le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et la scène de musiques actuelles (SMAC), deux structures soutenues par la DRAC. Cet important projet d'investissement à l'échelle du territoire métropolitain, départemental et régional répond à des besoins constatés de longue date tant pour le CRD dispersé sur plusieurs sites que pour la SMAC cachée au dernier niveau d'un bâtiment sans symbolique culturelle qui accueille un parking et une patinoire. Il est au croisement d'enjeux culturels et artistiques : développement de nouveaux publics, mise à disposition d'espaces propices à l'accompagnement des artistes et au développement des projets de deux structures labellisées par l'État. (Photo 21)

- Le nouveau **Centre chorégraphique national (CCN) de Tours** verra le jour en 2023.

L'architecte travaille sur le projet de Lina Ghotmeh choisi par les partenaires. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville avec l'assistance du cabinet Ida Concept. En décembre 2019, la Ville a signé avec l'État une convention d'investissement. L'État s'engage à hauteur de 3,9 M € du coût de l'opération.

La superficie totale de la structure sera de 4 000 m² comprenant :

- > une salle de 450 places,
- > un studio de 150 places,
- > un studio pédagogique,
- > un grand hall d'accueil du public pouvant s'ouvrir sur la grande salle,
- > des loges,
- > des lieux de convivialité,
- > un environnement vert.

Le budget total de l'opération s'élève à 13 320 000 €.

- Le Grand Théâtre de Tours-Opéra de Tours

En juillet 2019, la DRAC a présenté son rapport très favorable pour l'appellation **Théâtre lyrique d'intérêt national (TLIN)**, sans incidence financière pour l'État. L'Opéra de Tours s'est engagé dans l'opération Projet régional musical et social (PROMS) à la suite de l'Orchestre symphonique du Loiret en 2019. (Photo 22)

Transmission des savoirs et démocratisation de la culture

Action territoriale

Au cours de l'année écoulée, la DRAC a priorisé ses interventions en direction de territoires ruraux ou des territoires dit « politique de la ville » où s'observe un déficit de structures labellisées, conventionnées et de présence d'artistes en résidences.

L'itinérance comme outil de démocratisation de la culture

Quelques projets particulièrement innovants et fédérateurs ont été menés en 2019 notamment sous l'angle de l'itinérance :

- le projet « **La Sonore** » de la Compagnie Léla avec une caravane aménagée en petite chambre d'écoute itinérante (technologie innovante) pour aller à la rencontre des habitants du Cher ;
- « **Dansez-Croisez** », action itinérante à dimension nationale portée par le Centre Chorégraphique National de Tours en collaboration avec le CDCN de Guyane. L'extension du programme vers Mayotte, et la zone océan indien est prévue ;
- « **L'Opéra Bus** » de l'ensemble La Réveuse (Florence Bolton et Benjamin Perrot) : un bus décoré comme une salle à l'italienne, avec une jauge de 30 places adultes ou 45 enfants (de 7 à 10 ans), a sillonné la région en proposant des extraits d'opéras issus du répertoire baroque ;
- l'itinérance de « **Capuche** » portée par le centre dramatique national d'Orléans, pour le jeune public, diffusé à l'échelle régionale dans des bibliothèques, des centres sociaux ;
- une programmation décentralisée dans le cadre du festival « l'Été sans fin » mise en place par la scène nationale de Blois, la Halle aux grains, pendant l'été 2019 ;
- les cinq circuits de cinéma itinérant (cinémobiles Nord et Sud de Ciclic, circuits organisés par les associations Ciné Off, Ciné Sologne, Foyers ruraux du Cher) ;
- le programme Archi Mobile de la maison de l'architecture.

En 2019, la DRAC a soutenu des expérimentations, notamment :

- le programme **PROMS**, avec l'orchestre du Loiret qui permet, depuis janvier 2019, à quelques dizaines de jeunes et d'éducateurs de centres fermés pour mineurs ou de maisons de l'enfance, de s'ouvrir à la musique et de pratiquer un instrument en particulier, grâce à des ateliers d'écriture et des cours de musique par des professionnels ;
- Le « **catalogue des désirs** », inscrit dans le cadre du plan itinérance « Culture près de chez vous ». Ce programme de prêt d'œuvres, soutenu par la DRAC (35 K €), a reçu un excellent accueil des élus et des musées.
- Enfin trois **microfolies** ont été créées en 2019 en Centre-Val de Loire : la première à Dreux (quartier politique de la ville), une seconde à Courtenay et une troisième à Pithiviers, qui prend appui sur les ressources locales dont la médiathèque, le conservatoire, le musée (fermé).

Les politiques interministérielles

Depuis sa création, le ministère de la Culture s'est attaché à favoriser l'accès à la culture des personnes qui en sont éloignées. C'est ainsi qu'il a établi des partenariats avec les ministères chargés de la justice, de la santé, de la ville, de l'éducation nationale ou de la jeunesse. Plusieurs appels à projets (appels à projets nationaux déclinés en région ou spécifiques à la région) ont été lancés en 2019 en faveur de l'éducation et de la démocratisation de la culture.

Éducation artistique et culturelle (EAC)

L'Éducation artistique et culturelle (EAC) en temps scolaire et hors temps scolaire : pour un meilleur accès à la culture

La DRAC, conformément aux directives du ministère de la Culture renforce chaque année son soutien à l'éducation artistique et culturelle en temps et hors temps scolaire. Ce soutien concerne tous les niveaux depuis la maternelle jusqu'à l'université. Si, en terme de financement, la priorité reste donnée au secondaire (notamment les enseignements spécialisés et les options facultatives en lycées), les projets tels que « ACTE » et les protocoles conclus avec les départements visent à un rééquilibrage en développant l'EAC dans le primaire et les collèges.

La généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et la priorité

d'action en faveur de la démocratisation culturelle s'est poursuivie avec, pour le 1^{er} degré, la poursuite du programme "Action, Culture en Territoire Éducatif - ACT(e)" en Eure-et-Loire, Loiret et dans l'Indre dans le cadre d'une contractualisation avec les conseils départementaux. En accord avec la DAAC (délégation académique à l'action culturelle), l'articulation entre la structure partenaire, l'artiste et l'école ou le collège a été clarifiée et le cahier des charges modifié en insistant sur la nécessité d'une démarche co-construite entre le partenaire scolaire et le partenaire artistique.

Enseignement supérieur

Les lycées agricoles

On mentionnera le renouvellement, le 17 décembre 2019, de la **convention DRAC / DRAAF**. Cette convention qui vise à promouvoir l'action culturelle, à travers des résidences d'artistes, dans les établissements d'enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire vient renforcer le partenariat existant depuis 2000 entre les deux directions régionales. (Photo 23)

Pour l'année 2019-2020, trois artistes ont été accueillis dans trois lycées agricoles de la région : Coline Jourdan à Chartres pour un travail sur la thématique de "la biodiversité", Marine Giacomi à Vendôme sur la thématique de « la relation homme-animal », et Keita Mori au lycée agricole de Tours-Fondettes.

Cette année, la DRAC a expérimenté un nouveau dispositif « **Une école, un chantier... des métiers** ». Il permet à des élèves accompagnés de leurs enseignants de découvrir, visiter, rencontrer, ressentir, appréhender leur patrimoine de proximité à l'occasion de certains chantiers de restauration de monuments historiques et/ou d'objets mobiliers (peintures, sculptures, objets d'art, meubles, objets scientifiques ou techniques, ...) et/ou fouilles archéologiques et/ou créations de bâtiments contemporains. La première expérimentation s'est déroulée sur le site de l'église de La Celle-Guénand (Indre-et-Loire), dont la restauration a reçu le soutien du premier loto du patrimoine.

2. Politique de la ville

En 2019, 27 opérations ont été financées

au titre de la politique de la ville pour un montant de 237 500 €.

Le **projet UTOPIE** mené avec L'Atelier à Spectacle (Vernouillet) mérite une mention particulière. Ce projet a fédéré les différents acteurs de la politique de la ville par un partenariat avec des quartiers prioritaires au centre de Dreux et de Vernouillet qui a mobilisé habitants des quartiers, jeunes et adultes autour de la pratique du théâtre, de la danse, de l'écriture avec le soutien des associations locales.

3. Convention Culture / Santé

A l'occasion des 500 ans de la Renaissance et des 20 ans de la convention Culture / Santé, plusieurs acteurs de la santé et de la culture – dont la DRAC signataire de la convention – se sont associés pour organiser **une journée de formation et d'échange** sur la thématique : « L'Humanisme au cœur de nos pratiques ? Un enjeu qui nous rassemble tous : usagers, acteurs de culture et de la santé ». Ce colloque a eu lieu le mercredi 16 octobre 2019 à Chambord.

La DRAC a apporté, en 2019, son soutien à des actions artistiques et culturelles menées en milieu hospitalier en, EHPAD ou Institut médico-éducatif. En 2019, **52 opérations** ont ainsi reçu le soutien de la DRAC.

4. Convention Culture / Justice

Le premier protocole signé entre le ministère de la Culture et le ministère de la Justice date de 1986. D'autres protocoles ont été signés par la suite (en 1990 et 2009) précisant les principes de l'action culturelle

23. Chartres (28). Signature de la convention de partenariat DRAC-DRAAF, le 17 décembre au lycée agricole de Chartres-La Saussaye. CI DRAC CVdL



en milieu pénitentiaire. La DRAC Centre-Val de Loire et le SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation) agissent conjointement en faveur du développement culturel en milieu pénitentiaire en s'appuyant sur les acteurs culturels de la région (artistes, équipements, associations) et en prenant en compte la diversité des champs artistiques.

Au dispositif traditionnel s'est ajouté, en 2019, le **projet PROMS** (Projet Régional, Musical à vocation Sociale) signalé plus haut. Au total 85 300 € de subvention ont été versés par la DRAC en 2019 pour des actions en faveur des personnes sous main de justice.

Livre, cinéma et autres industries culturelles

Livre et lecture

Bibliothèques

Inaugurations

Le service du Livre et de la Lecture de la DRAC continue sa politique de soutien aux bibliothèques grâce au concours particulier des bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD). Plusieurs équipements cofinancés par la DRAC ont été inaugurés en 2019 :

- la médiathèque d'Épernon : la commune d'Épernon a bénéficié des subventions de l'État au titre du concours particulier de la DRAC (849 544 €) et de la DETR (190 000 €) ;
- la médiathèque de Courtenay : une éco-construction originale dont le coût s'élève à 5,5 millions d'euros ;
- la médiathèque de Chinon dont le coût s'est élevé à 1,2 millions d'euros, financée à 40 % par la communauté de communes Chinon Vienne et Loire et à 60% par l'État, la Région et le Département ;
- la médiathèque intercommunale des Trois Provinces à Sancoins : nouvel équipement intercommunal qui va rayonner au-delà des onze communes.

Informatisation

Plusieurs bibliothèques de la communauté de communes des Terres du Haut Berry, de Châteauroux, de La Riche, du Conseil départemental du Loiret, de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin... ont pu bénéficier de la DGD pour leur équipement informatique (informatisation, acquisition de bornes RFID...)

Label Bibliothèques Numériques de Référence (BNR)

Ce dispositif a pour objectif d'aider les grandes collectivités à se doter de programmes numériques proposant aux usagers des bibliothèques des collections renouvelées et services numériques innovants.

Ce label distingue les collectivités qui ont présenté un projet de qualité tel que le développement de collections numériques pour favoriser leur accès au plus grand nombre, l'inclusion numérique, l'évolution des outils, la formation des usagers et les opérations de médiation spécifiques. Les bibliothèques départementales de prêt d'Indre-et-Loire (2^e année) et du Loir-et-Cher ont reçu ce label et ont été accompagnées financièrement par la DRAC dans le cadre de la DGD.

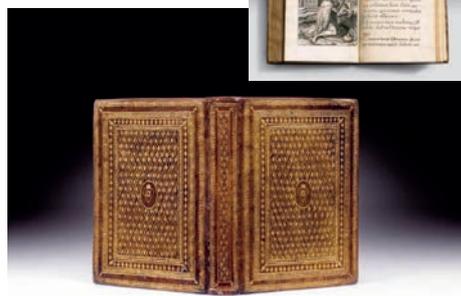
Patrimoine – Fonds régional de restauration et d'acquisition pour les bibliothèques (FRRAB)

Le FRRAB est un fonds de soutien financé par la DRAC et la Région Centre-Val de Loire qui a pour mission d'aider les collectivités à conduire une politique d'enrichissement, de conservation et de valorisation de leur patrimoine écrit et graphique dans les bibliothèques.

En 2019, la commission a choisi de soutenir :

- Châteauroux : acquisition d'un exemplaire du « Grand Testament » de Villon illustré par Bernard Naudin ;

24.
Blois (41). Livre prière
Gaston d'Orléans. Fonds
patrimonial
de la bibliothèque
Abbé-Grégoire



- Bourges : publication du catalogue d'exposition consacrée à Geoffroy Tory, imprimeur ;
- Joué-lès-Tours : valorisation de collection.
- Une mention particulière pour Blois avec **l'acquisition d'un livre de prières manuscrit particulièrement remarquable**, réalisé vers 1626-1630 pour Gaston d'Orléans. Outre l'aide du FRRAB, cet achat a été subventionné par le ministère de la Culture par le biais de l'APIN (Acquisition patrimoniale d'intérêt national). Ce livre est remarquable à plusieurs titres : il s'agit d'un manuscrit calligraphié au XVII^e siècle dans une élégante écriture d'une grande régularité. (Photo 24)

Économie du livre et vie littéraire

Grâce à une convention renouvelée en 2018 entre l'État (DRAC Centre-Val de Loire), le Centre National du Livre (pour la librairie), la Région Centre-Val

de Loire et l'EPCC Ciclic, la filière de l'économie du livre et de la vie littéraire a bénéficié d'une aide financière qui permet d'accompagner les structures dans leur évolution et de soutenir la création littéraire.

Quelques chiffres pour l'année 2019 :

- 18 librairies indépendantes et points de vente du livre comme les maisons de la presse ;
- 22 éditeurs indépendants, dont 6 éditeurs de bibliophilie contemporaine ;
- 13 résidences d'auteurs.

Archives

Le 26 avril 2019, a été inauguré le nouveau bâtiment annexe des Archives départementales du Loir-et-Cher. Il est l'œuvre de l'architecte Patrice Kaus (AAUP Architectes). Ce nouveau bâtiment accueille désormais les archives contemporaines et foncières tandis que le site de Blois conserve les archives historiques antérieures à 1940. (Photo 25)

25.
Blois (41). Archives départementales
du Loir-et-Cher.
Cl. DRAC CvdL



Cinéma - audiovisuel

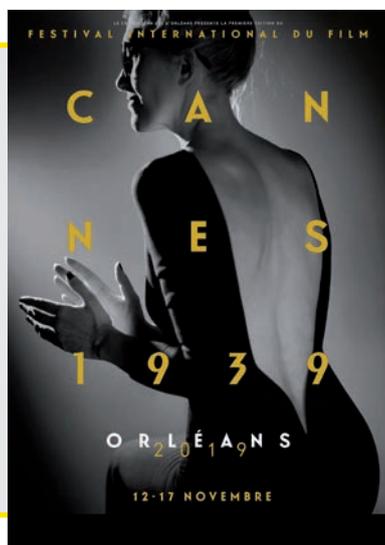


Blois (41). Rendez-vous de l'Histoire. Cl. DRAC CvdL



Saran (45). Cinéma Pathé, IMAX. Cl. DRAC CvdL

Affiche du festival de Cannes 1939, Orléans 2019. Cl. DRAC CvdL



L'action portée par l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Ciclic, fruit de la coopération entre l'État (DRAC Centre-Val de Loire) et la Région Centre-Val de Loire, constitue l'axe fort de la politique cinématographique en région Centre-Val de Loire.

La mise en réseau des cinémas art et essai constitue un autre axe important de la politique cinématographique régionale.

Par ailleurs, une vingtaine d'associations situées, principalement à Tours et Orléans, interviennent dans différents domaines (patrimoine, création et diffusion numérique, promotion du documentaire, éducation à l'image, diffusion art et essai, etc.) et sont, chaque année, accompagnées dans leurs actions par la DRAC.

CICLIC - Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique

La principale préoccupation des tutelles en 2019 fut l'élaboration du rapport d'orientation budgétaire (ROB) en vue d'un retour à l'équilibre budgétaire de l'EPCC.

En 2019 a débuté la négociation pour le renouvellement de la convention triennale 2020-2022 entre la Région, Ciclic, la DRAC et le CNC.

La DRAC Centre-Val de Loire se félicite de la nomination de 3 films retenus par les comités de lecture de scénarios de CICLIC et soutenus à l'écriture ou à la production par l'EPCC et le fonds d'aide régional à la création abondé par le CNC.

Cinéma "Art et Essai"

Suite à la réforme du secteur de l'art et essai en chantier depuis plusieurs

années, la commission de classement est devenue inter-régionale et siégera dorénavant tous les deux ans. La commission 2019 s'est tenue à Bordeaux au sein de la DRAC Nouvelle Aquitaine les 13 et 14 février. La DRAC a, par ailleurs, accompagné l'association des Cinémas du Centre (ACC) dans la mise en place d'un deuxième médiateur des publics au profit des salles de cinéma de la région Centre-Val de Loire.

Appel à projets "Médias d'information sociale de proximité"

Cinq structures spécialisées dans les médias de proximité (quotidien numérique, WEB TV, WEB radio, magazine d'information locale) ont été soutenues en 2019.

Éducation artistique et culturelle

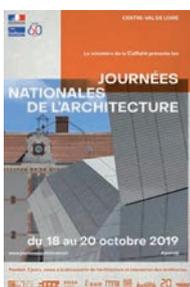
L'éducation à l'image occupe une place importante dans l'éducation artistique et culturelle que ce soit en ou hors temps scolaire, depuis l'école primaire jusqu'au lycée à travers les dispositifs École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens au cinéma ; les enseignements obligatoires ou facultatifs en lycée, les ateliers en collèges et lycées. Autant de dispositifs soutenus chaque année par la DRAC. À ces dispositifs, il faut ajouter l'appel à projet « Éducation aux médias et à l'information » (EMI), lancé fin 2018 pour une mise en œuvre en 2019. Cet appel à projet répond à la volonté du ministère de la Culture d'accompagner la jeunesse dans le bon usage des médias et le décryptage de l'information diffusée massivement sur internet et les réseaux sociaux.

L'événement marquant de l'année aura été l'organisation du "Festival de Cannes 1939 à Orléans".

En 2019, le Comité "Jean Zay Cannes 1939" a relevé l'ambitieux défi de faire revivre le premier Festival international du film de Cannes annulé en 1939 pour cause de guerre. Créé par l'Orléanais Jean Zay, alors ministre de l'Éducation et des Beaux-Arts, ce festival se voulait le "festival de la liberté", une réponse à la fois culturelle et diplomatique des « nations libres » à la Mostra de Venise dont la programmation était devenue un outil de propagande fasciste. Durant une semaine, du 12 au 17 novembre 2019, les 30 films programmés en 1939 ont ainsi été présentés au Théâtre d'Orléans et au cinéma Les Carmes. Cet événement culturel, soutenu par la DRAC, s'est doublé d'une grande manifestation populaire à laquelle les écoles ont été largement associées. Des classes venues d'établissements de l'Académie d'Orléans-Tours ont ainsi assisté aux projections et un jury lycéen a décerné le Prix du jeune public.

Information - communication - documentation

Opérations nationales en région



La DRAC pilote et gère en région, chaque année, les opérations nationales initiées par le ministère de la Culture.

■ Nuit européenne des musées 18 mai 2019

Cette 15^e édition est l'occasion de découvrir ou redécouvrir nos musées. Cette année encore, l'éducation artistique et culturelle a été à l'honneur avec « La classe, l'œuvre ! ». Dans plusieurs musées, des élèves de classes primaires, des collégiens et des lycéens ont assuré la visite, devenant « passeurs de culture » en présentant les œuvres qu'ils ont étudiées tout au long de l'année scolaire.

14 132 visiteurs ont profité de l'ouverture tardive de quelques 41 « Musées en France ».

■ Rendez-vous aux jardins 7 au 9 juin 2019

La 17^e édition sur le thème « Les animaux aux jardins » proposait de réfléchir aux rapports que l'homme entretient avec son environnement. 167 propriétaires ou gestionnaires participants et 246 manifestations ont été recensés sur l'ensemble de la région.

■ Journées nationales de l'archéologie 14-15-16 juin 2019

Pilotées par l'Inrap sous l'égide du ministère de la Culture, ces journées mobilisent l'ensemble de la communauté archéologique en France métropolitaine et en outre-mer. Tous les acteurs de l'archéologie s'associent pour permettre au plus grand nombre d'entrevoir les richesses et les coulisses de la discipline. Pour le 10^e anniversaire des JNA, huit pays européens se sont également associés à l'Inrap pour organiser leurs propres journées de l'archéologie.

21 sites ont proposé des visites, colloques ou animations en région.

■ Fête de la musique 21 juin 2019

Pour la 38^e édition de la Fête de la musique, le ministère de la Culture a proposé à tous les Européens de participer à une grande opération autour de l'hymne européen à 20h le 21 juin,

destinée à fédérer tous les musiciens, amateurs ou professionnels, seuls ou accompagnés, et tous les styles, dans un moment de musique unique.

■ Journées européennes du patrimoine 20-21-22 septembre 2019

À travers le thème « Arts et divertissements », ces 36^e journées ont été l'occasion de découvrir ou redécouvrir sous une lumière nouvelle les arts du spectacle à travers leurs édifices (théâtres antiques, amphithéâtres romains, lieux de spectacles contemporains), leurs pratiques performatives et leurs usages contemporains. Ces Journées ont aussi mis en exergue les pratiques festives (fête foraine, carnivals, processions, défilés...), ainsi que les jeux traditionnels et les pratiques physiques.

1 245 animations ont été proposées par plus de 770 sites ouverts à l'occasion de ces Journées en région Centre-Val de Loire. On comptabilise aussi 58 musées participants dont 45 musées de France totalisant 38 773 visiteurs.

■ Journées nationales de l'architecture 18 au 20 octobre 2019

Ces journées, pour la 4^e édition, ont vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers.

Pour la première fois en 2019, l'événement national « Les architectes ouvrent les portes », organisé chaque année par le Conseil national et les Conseils régionaux de l'Ordre des Architectes depuis 2014, fusionne avec les Journées Nationales de l'Architecture du ministère de la Culture.

En région, 32 événements ont eu lieu le temps du week-end.

Le fonds documentaire

Ouverture du catalogue bibliographique de la DRAC sur internet

La DRAC dispose d'un fonds documentaire considérable couvrant l'ensemble du champ culturel de l'archéologie à l'art contemporain en passant par le cinéma, le livre, les musées, les monuments historiques, l'architecture...

Ce catalogue (ouvrages, revues, articles) est désormais accessible sur internet depuis cette année :

https://pmb.culture.fr/opac/index.php?database=pmb_centre

Les publications

L'exploitation cinématographique

Depuis 2013, la DRAC édite chaque année un bilan régional de l'exploitation cinématographique. L'édition 2019, portant sur l'exploitation 2018, est téléchargeable sur le site de la DRAC.

Le bilan est accessible sur le site de la DRAC à l'adresse suivante ;

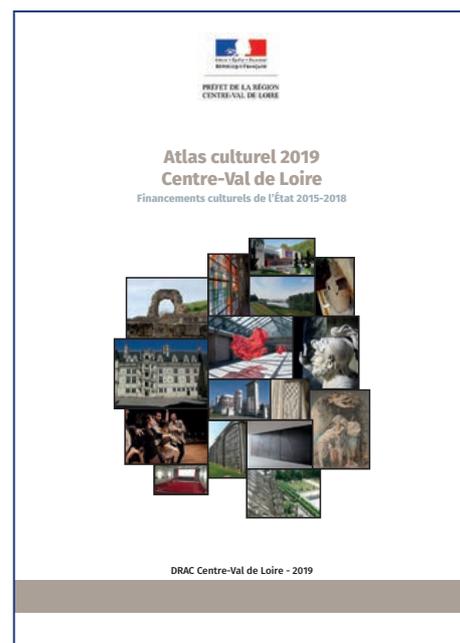
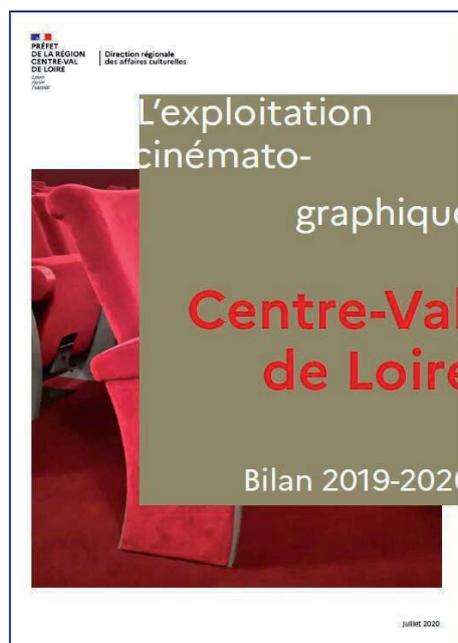
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Ressources/Publications/Syntheses-et-chiffres-cles/L-exploitation-cinematographique-en-Centre-Val-de-Loire.-Bilan-2019-2020>

En 2019, une nouvelle publication : l'Atlas culturel

Cette première édition de l'atlas culturel Centre-Val de Loire dresse un état des lieux des actions et projets culturels financés par l'État sur la période 2015-2018. Au total, ce sont plus de 169 millions d'euros qui, sur la période 2015-2018, ont été mis par l'État au service de la culture en région Centre-Val de Loire.

L'atlas est accessible sur le site de la DRAC à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Ressources/Publications/Atlas-culturel-2019-Centre-Val-de-Loire>



Annexes

Directeur régional des affaires culturelles

Fabrice MORIO

Directrice adjointe
Lætitia de MONICHAULT

Secrétariat de direction
Catherine GERARD

Unités départementales de l'architecture et du patrimoine

Secrétariat général

Claude ACLOQUE
Secrétaire générale

Thibaud DUVERGER
Adjoint secrétaire général
(Responsable du service
logistique, conseiller
prévention-contrôle gestion)

Véronique BONNET
Accueil DRAC

Céline BARRACHINA
Chargée de la logistique

Informatique
Adrien GOSSEAUJME
Responsable Informatique
Paul CORBERY
Apprenti

Service financier
Céline JUILLARD
Raphaëlle PARADE
Christelle MARIA
Michelle MANCEL
Marie SOUCHEZ
Françoise GUILLOIS

Ressources humaines
Élisabeth DELAHAYE
Responsable du service
Laurence PÉGU
des personnels
Isabelle M'DOIHOMA
Chargée de formation

UDAP Cher 18
Valérie RICHEBRACQUE
Chef de service
Entretien MH,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Stéphane CARY
Sandy DUTARDRE
Jean-Marc PIERRAT
Secrétariat
Catherine MASURE

UDAP Eure-et-Loir 28
Jean-Michel CATHERINOT
Chef de service
Caroline DOLACINSKI
Adjointe
Entretien MH,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Line SPINLER
Xavier DESTERNES
Céline BOURGEOIS
Secrétariat
Sylvie PREVOST-COULIN
Véronique HEUZE

UDAP Indre 36
Grégoire CHALIER
Chef de service
Entretien MH,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Emmanuel GERBAUD
Catherine PILARD
Pascal VÉRON
Garance CHAUNU
Secrétariat
Mireille CARATY

**Conservation régionale
des monuments
historiques**
Anne EMBS
Conservateur régional
Hélène LEBEDEL-CARBONNEL
Adjointe
Contrôle scientifique
et technique
Gilles BLIECK
Irène JOURD'HEUIL
Hélène LEBEDEL-CARBONNEL
Daniel ALAZARD
N...
Pascal CHAUVEAU
Stéphane GRANDSIRE

**Service régional
de l'archéologie**
Stéphane RÉVILLION
Conservateur régional
Christian VERJUX
adjoint
Cellule administrative
et juridique
Sébastien REYNE
Gestion des sites et inventaire
du patrimoine archéologique
Archéologie préventive
et programmée
Pascal ALILAIRE
Viviane AUBOURG
Hervé BARBE
N...
Christine FARNIE
Solange LAUZANNE
Thierry LOHRO
Valérie SCHEMMAMA
Audrey TRAOIN-MAINGAUD
Jocelyne VILPOUX
Simon BRYANT
Centre de conservation
et d'études
(Dépôts archéologiques)
Philippe BRUNET
Joël KERBAOL
Documentation, valorisation,
archives
Pascal ARAUJO
Secrétariat
Annie COOK-BENAOUDA
Nathalie JUPILLIAT
Dominique SILLY

Conseillers
■ Arts plastiques
Jean-Christophe ROYOUS
Sabrina PROUST - Assistante
■ Cinéma - Audiovisuel
Luc NOBLET
Sabrina PROUST - Assistante
■ Musées
Diana GAY
Christine LANDAIS - Assistante
■ Livre et lecture, archives,
commémorations, sociétés
savantes
Michèle PREVOST-MAUNOURY
Sabrina PROUST - Assistante
■ Spectacle vivant
Musique & Danse
Jérôme BLOCH
Musiques actuelles
Frédéric LOMBARD
Élise POUGET - Assistante
Théâtre, Cirque, Arts de la rue,
marionnettes
Virginie VIGNE
Céline CHEVRIEUX - Assistante
Gestion des licences
d'entrepreneur de spectacles
Marie-France BERMELIO

UDAP Loiret 45
Pascal PARRAS
Chef de service
Élodie ROLAND
Adjointe
Entretien MH,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Nathalie ARBARET
Lucile AURAT
Maëva BIBE
Secrétariat - Gestion
Lucie CHABROL-PRIERE
Frédérique DORMAND

UDAP Loir-et-Cher 41
Jacques DE VANNOISE
Chef de service
Ronan GUEGUEN
Adjoint
Entretien MH, autorisations
en espaces protégés, contrôle
Karine GRANDEMENGÉ
Christel PICHOS
Jean-Marc ROBIN
Joël MAITRE d'HOTEL
Secrétariat
Azzou El MAATOUG

UDAP Indre-et-Loire 37
Régis BERGE
Chef de service
Adrienne BARTHELÉMY
N.
Adjointes
Entretien MH,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Rachel BÉDOUET
Malika BOUCHAREB
Jean-Claude CHOPPIN
Corinne GUILLOTEAU
Jean-Jacques GREUIN
Régis POMARÈDE
Secrétariat
Fabrice IZZI
Anne MICARD

Mission de l'action territoriale et interministérielle (MACTI)

Nadège ROBINEAU
Gestionnaire EAC

Brigitte PLANCHENEAU
Conseillère pour l'action territoriale, en charge de l'EAC

Vanessa N'DOYE
Responsable de la mission

Mission de coordination de l'architecture et du patrimoine (MICAP)

Martine GENDRON
Gestionnaire administrative

Sylvie MARCHANT
Adjointe valorisation des patrimoines

Luc FORLIVESI
Responsable de la mission

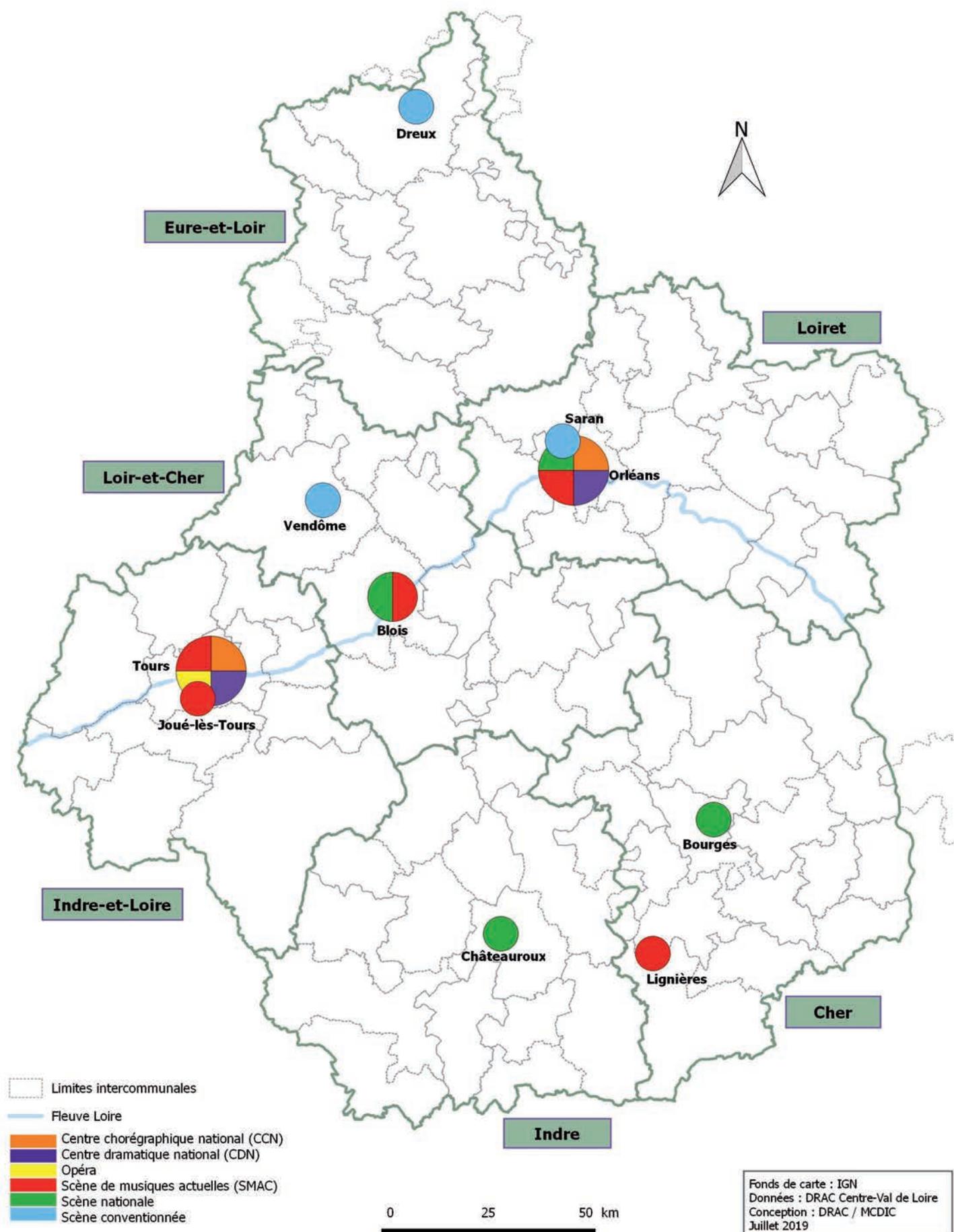
Mission de coordination de la documentation, de l'information et de la communication (MCDIC)

Isabelle AMOUROUX
Observation, cartographie

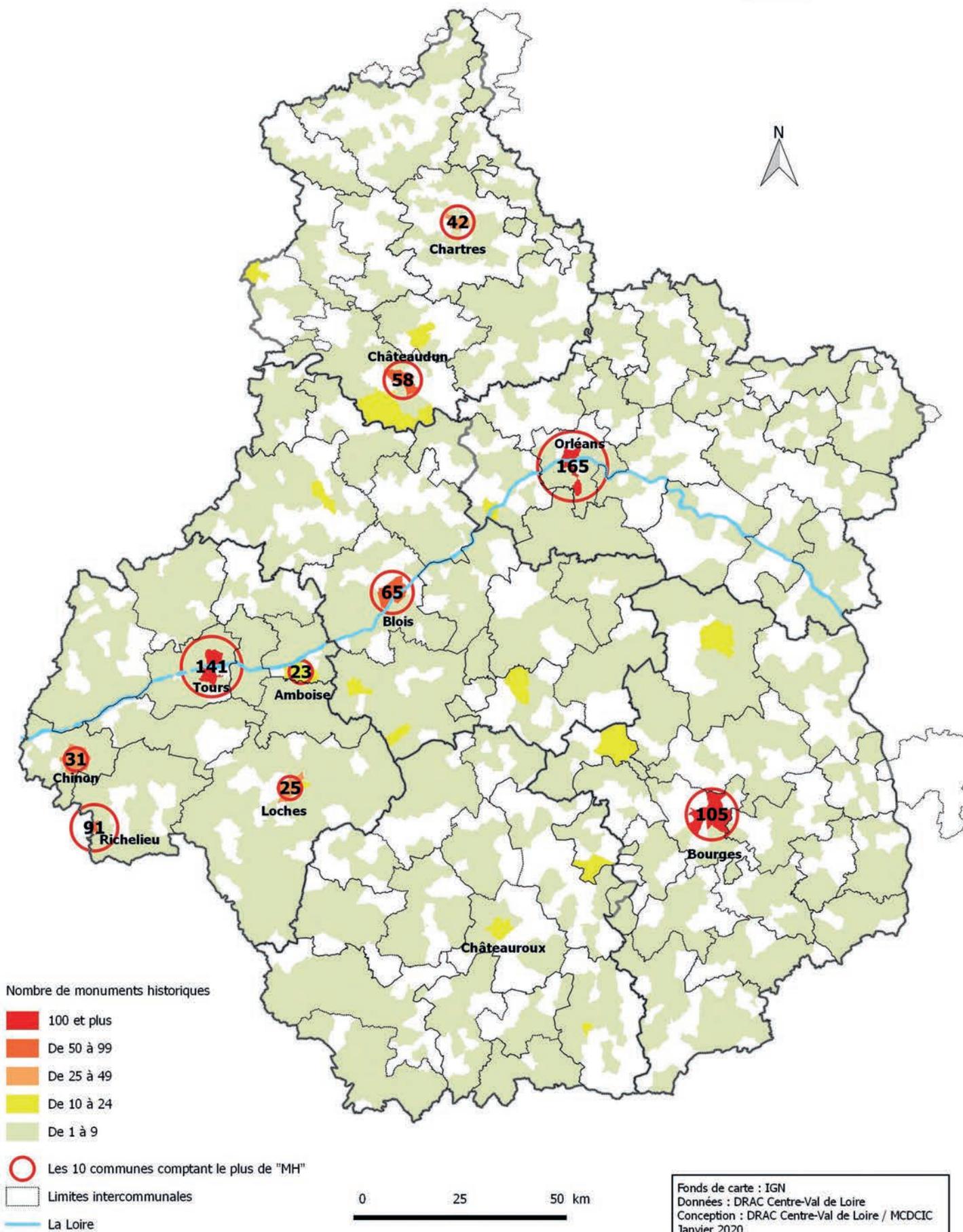
Line MELÉZAN-GOUJARD
Communication, webmaster

Marie-Hélène PRIET
Responsable de la mission

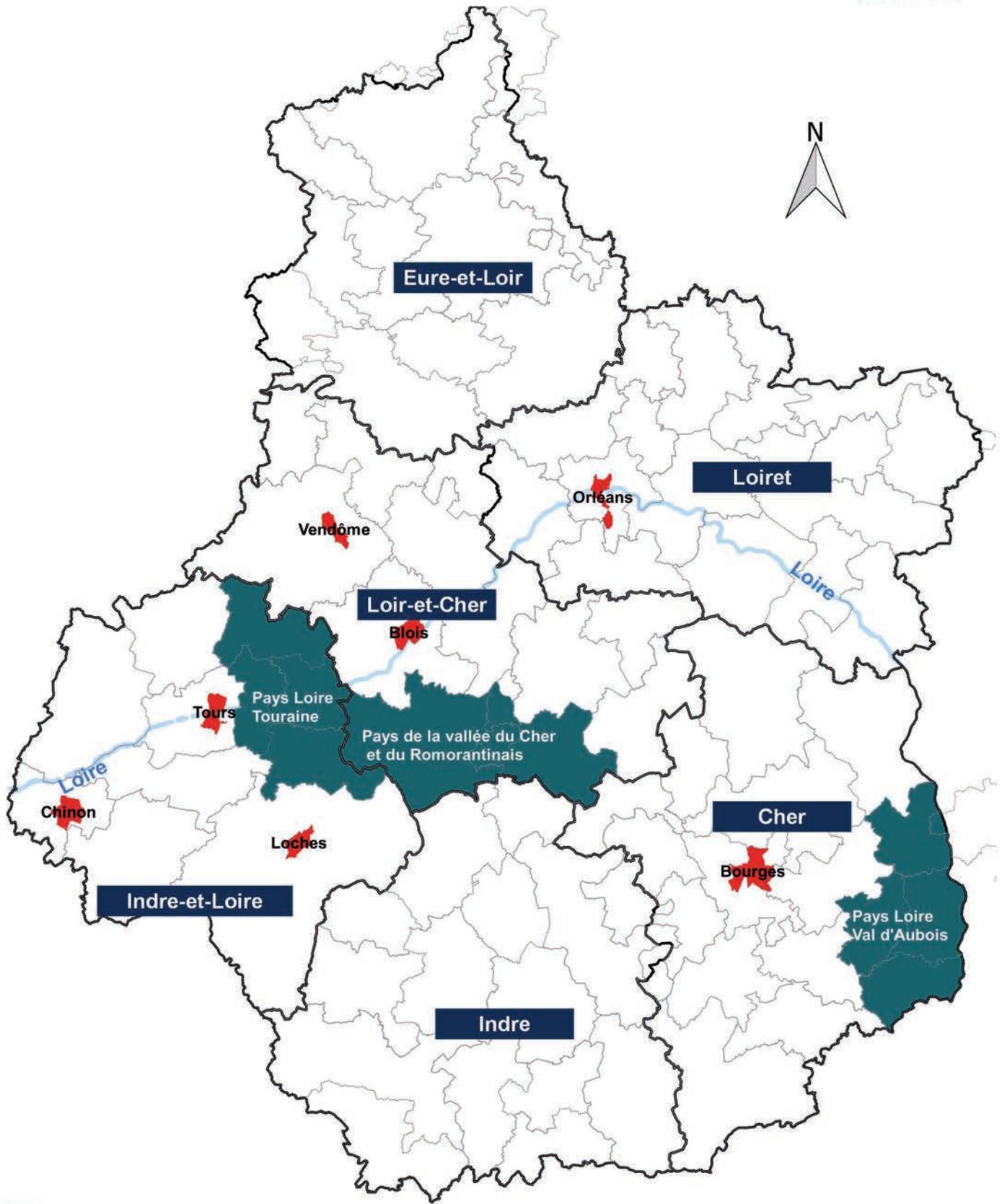
Labels du spectacle vivant



Les monuments historiques en Centre-Val de Loire



Villes et Pays d'art et d'histoire

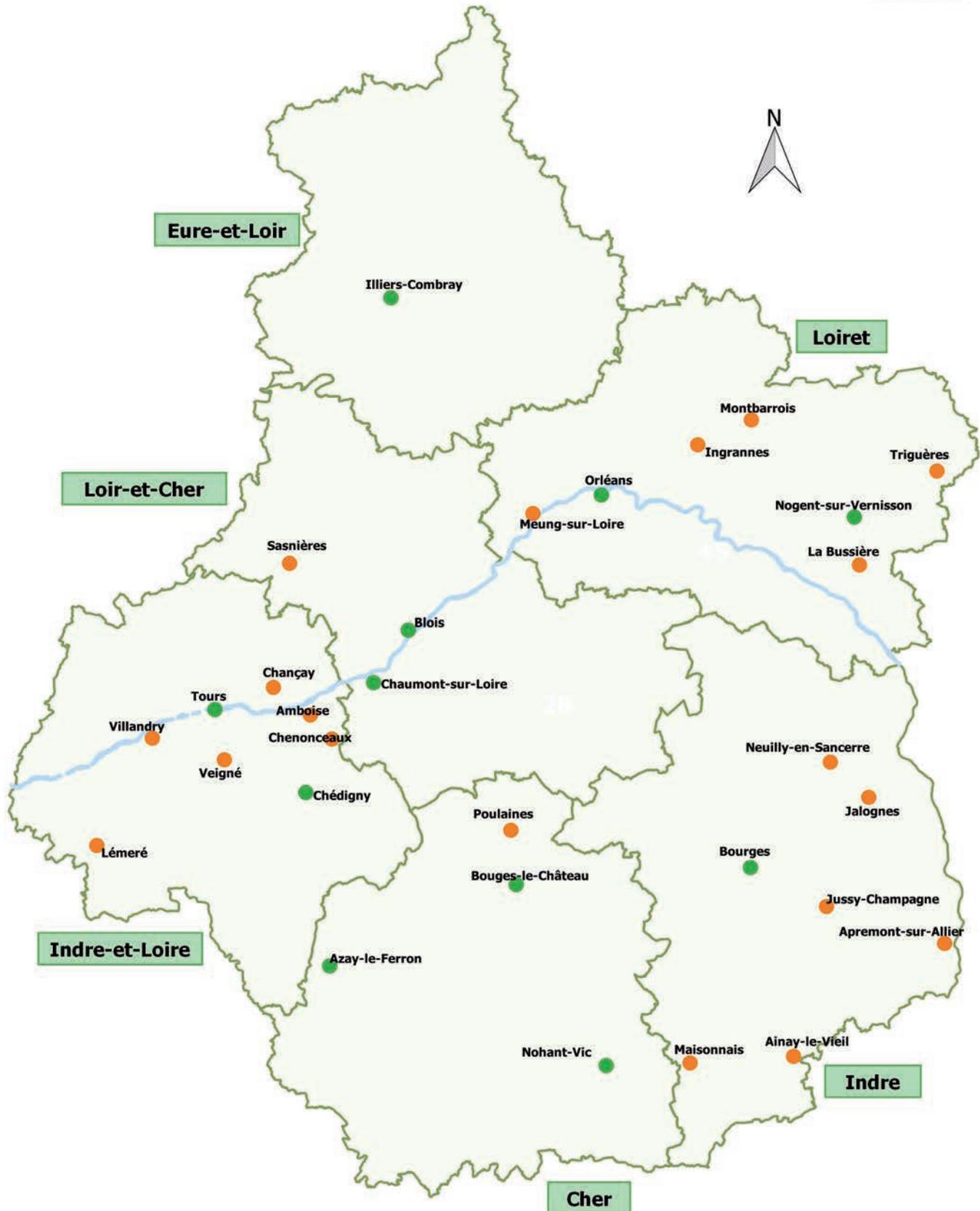


- Pays d'art et d'histoire
- Ville d'art et d'histoire
- Limites intercommunales

0 10 20 30 km

Fonds de carte : IGN
Données : DRAC Centre-Val de Loire
Conception : DRAC / MCDIC - 2019

Jardins remarquables



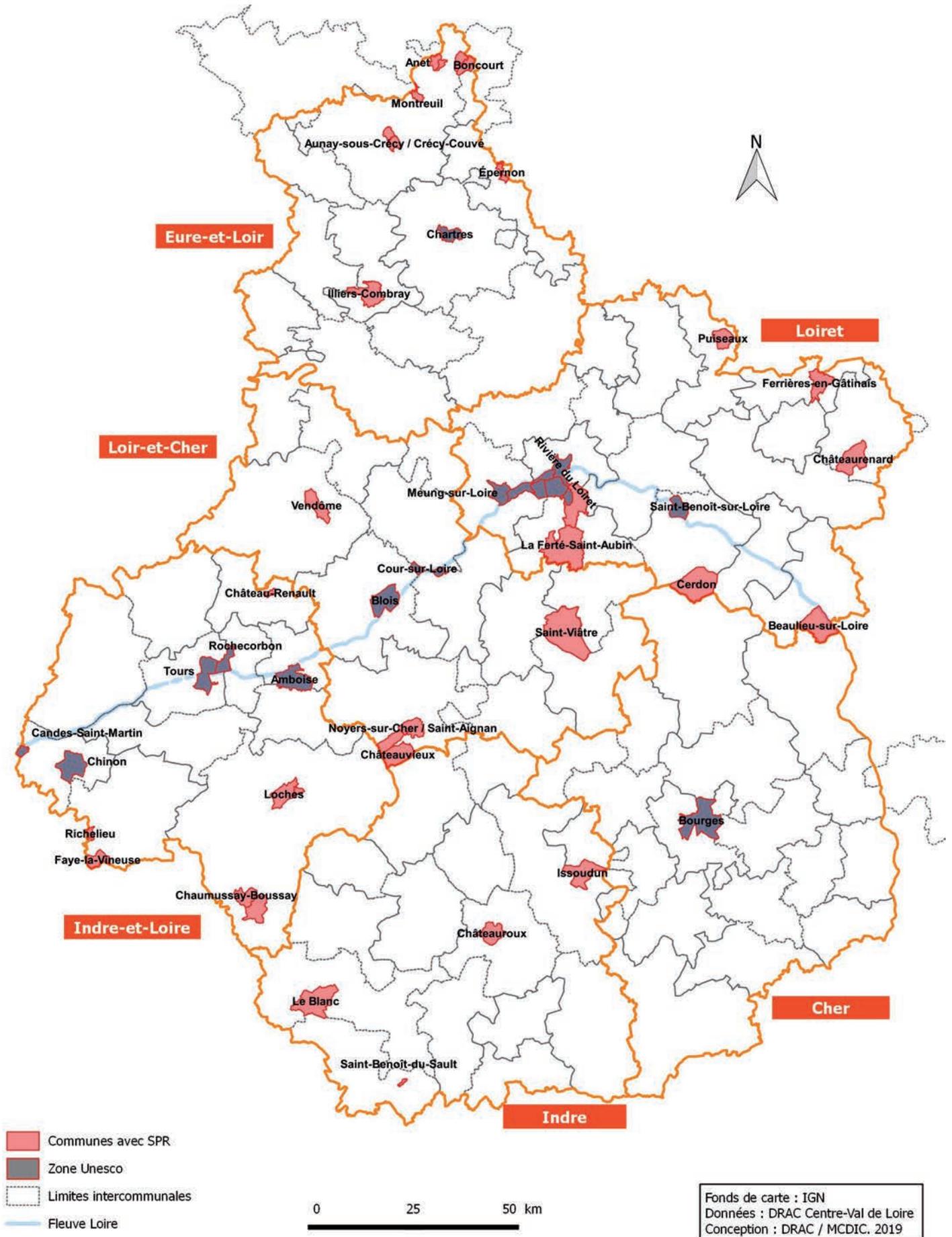
Statut des jardins

- Privé
- Public

0 25 50 km

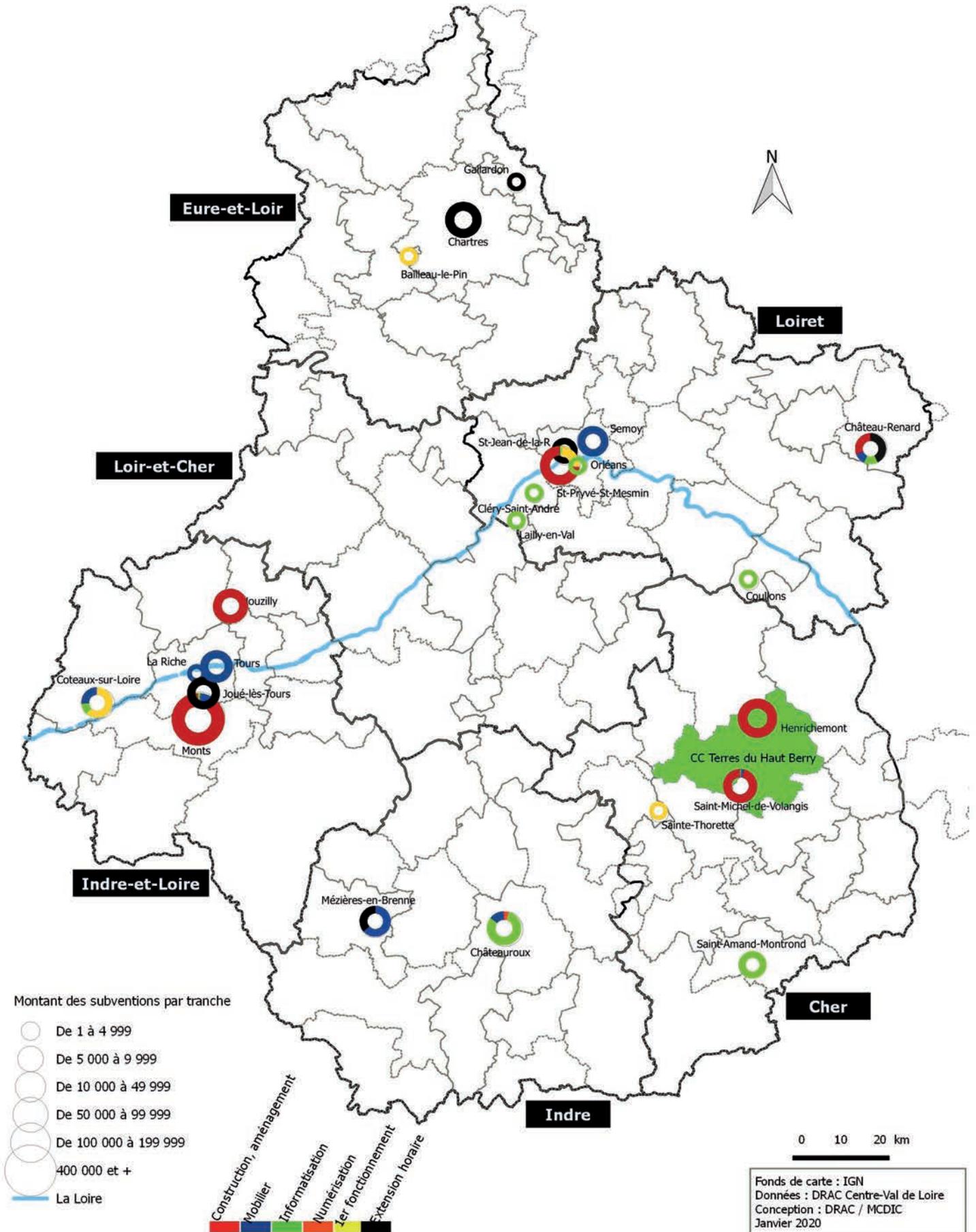
Fonds de carte : IGN - BD CARTO
Données : DRAC Centre-Val de Loire
Conception : DRAC / MCDIC - Décembre 2019

Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

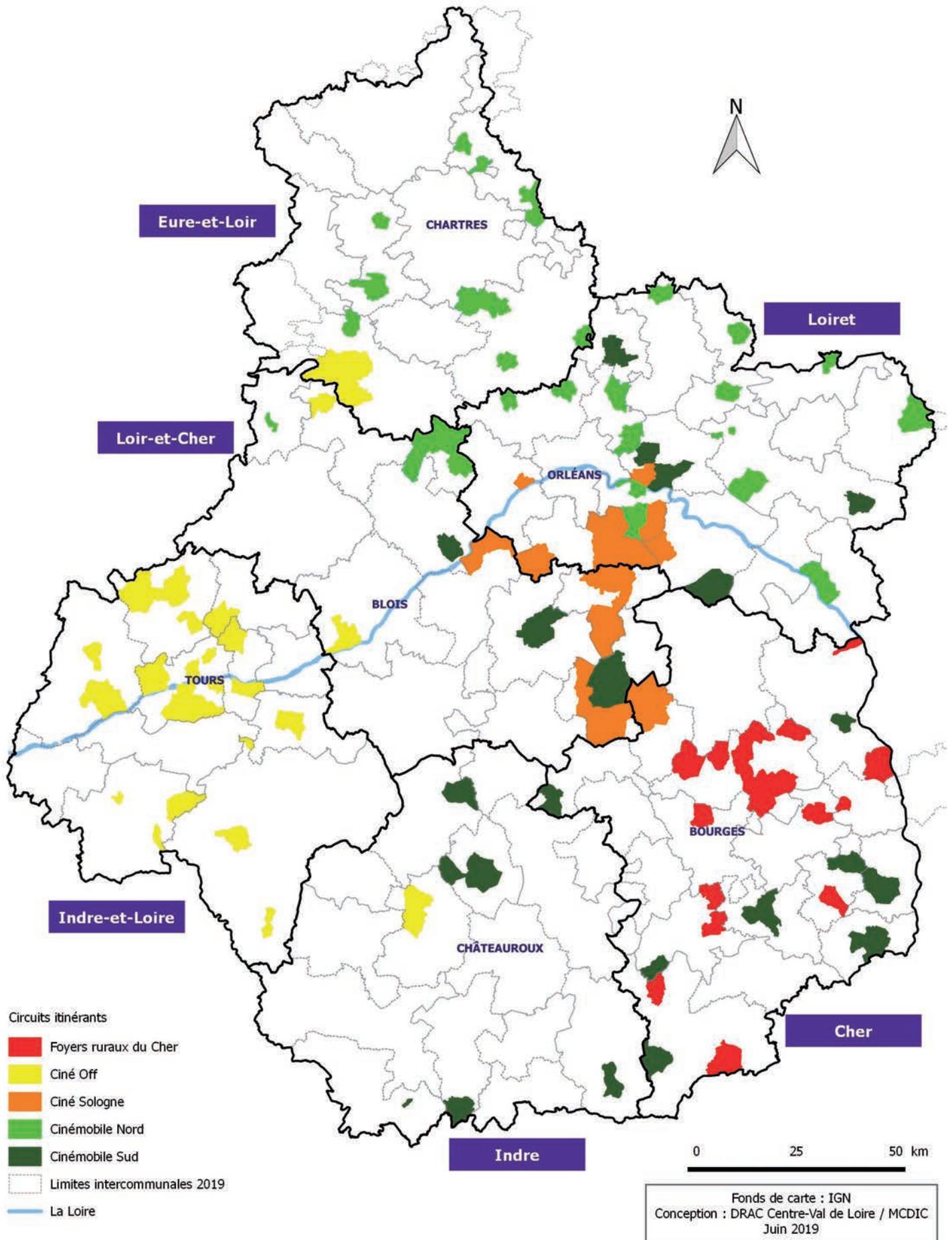


Concours particulier pour les bibliothèques

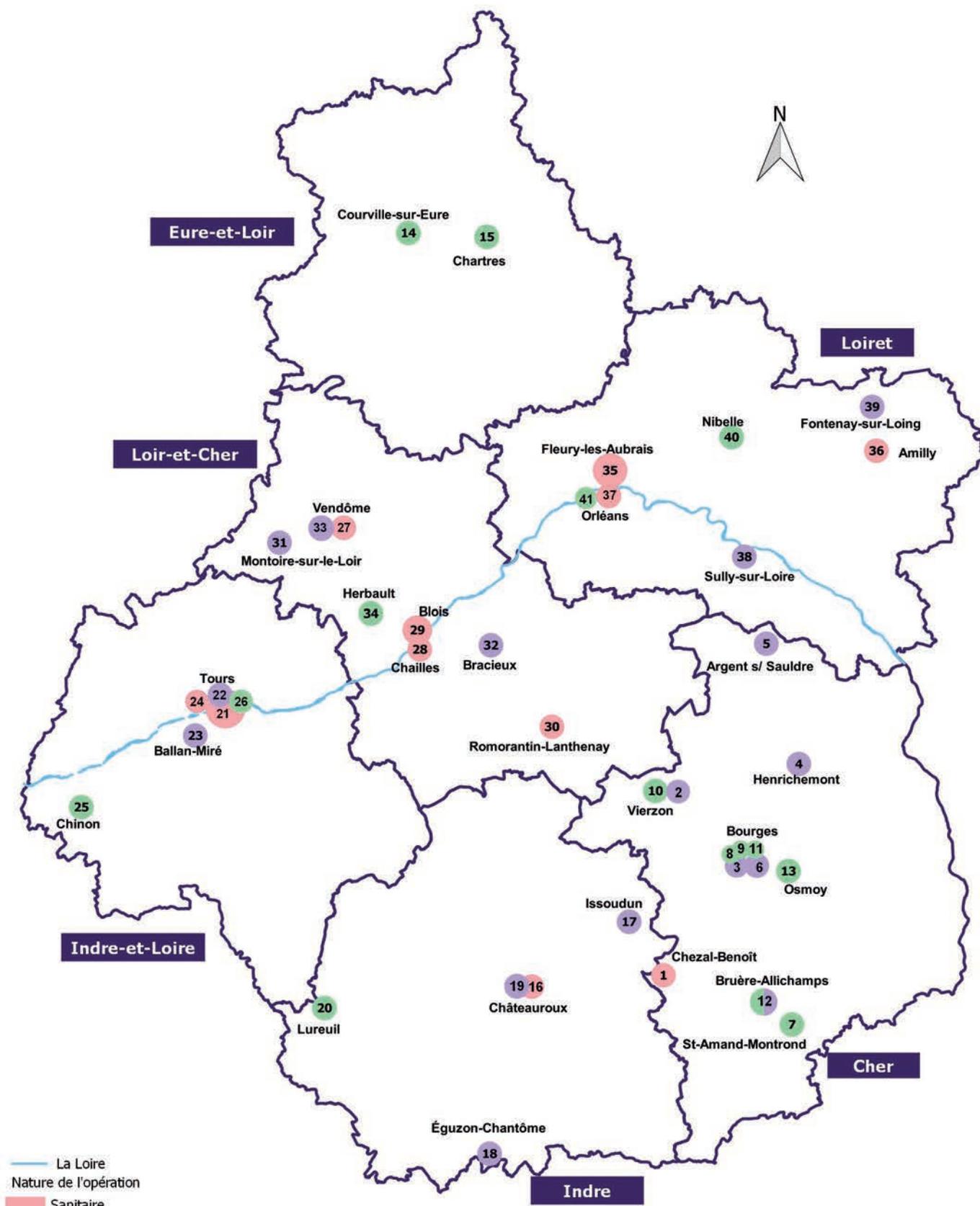
2019



Cinéma - Circuits itinérants 2019



Appel à projets "Culture et Santé" 2019 Projets soutenus par la DRAC et l'ARS Centre-Val de Loire

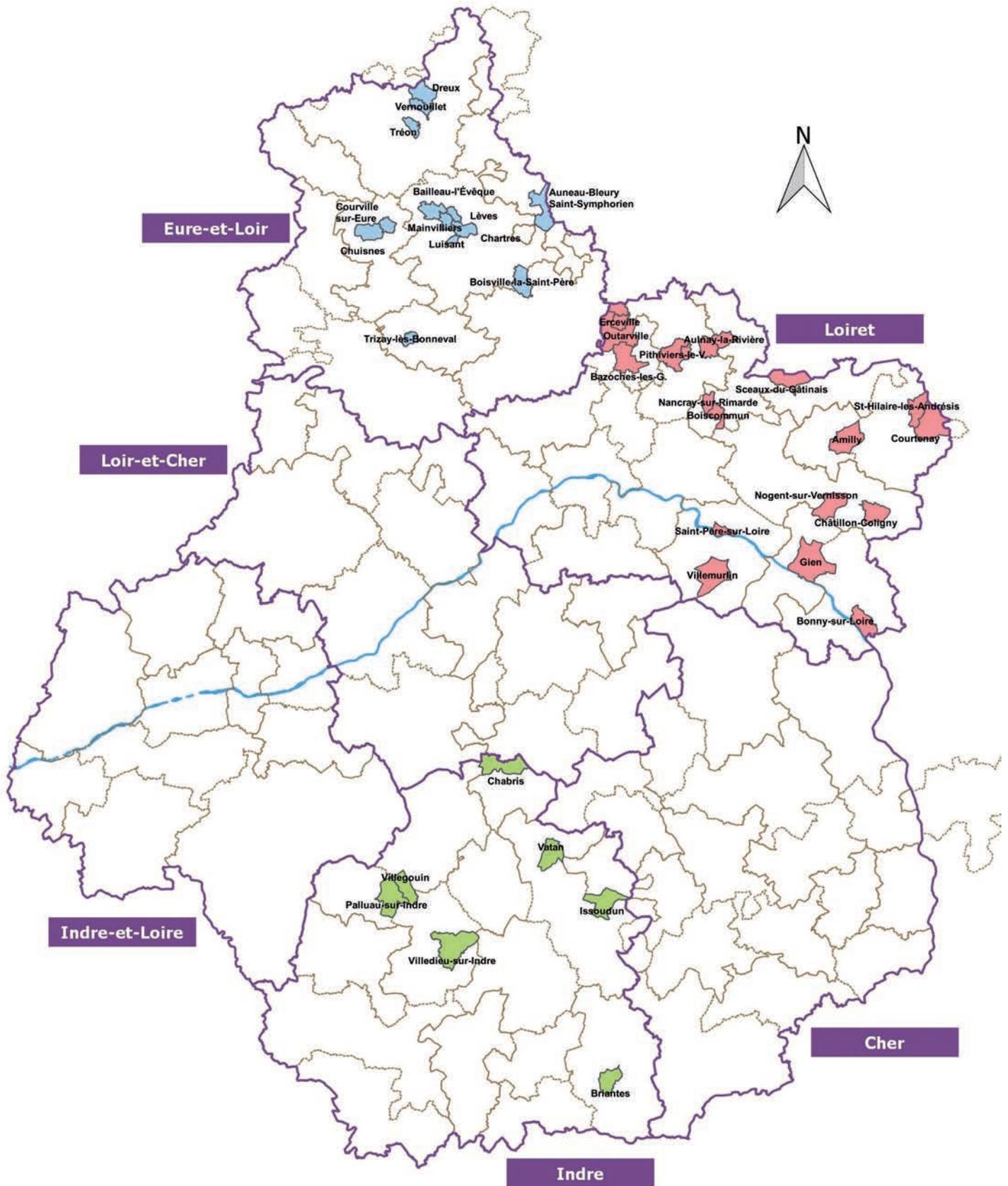


Note : pour les projets fédérateurs, seul le lieu principal de déroulement de l'action est indiqué.
Pour plus de détail, se reporter au tableau joint.

Fonds de carte : IGN
Données : Agence régionale de santé (ARS)
Conception : DRAC Centre-VdL / MCDIC
Septembre 2019

ACTE - Action, Culture en Territoire Éducatif

Année scolaire 2019/2020



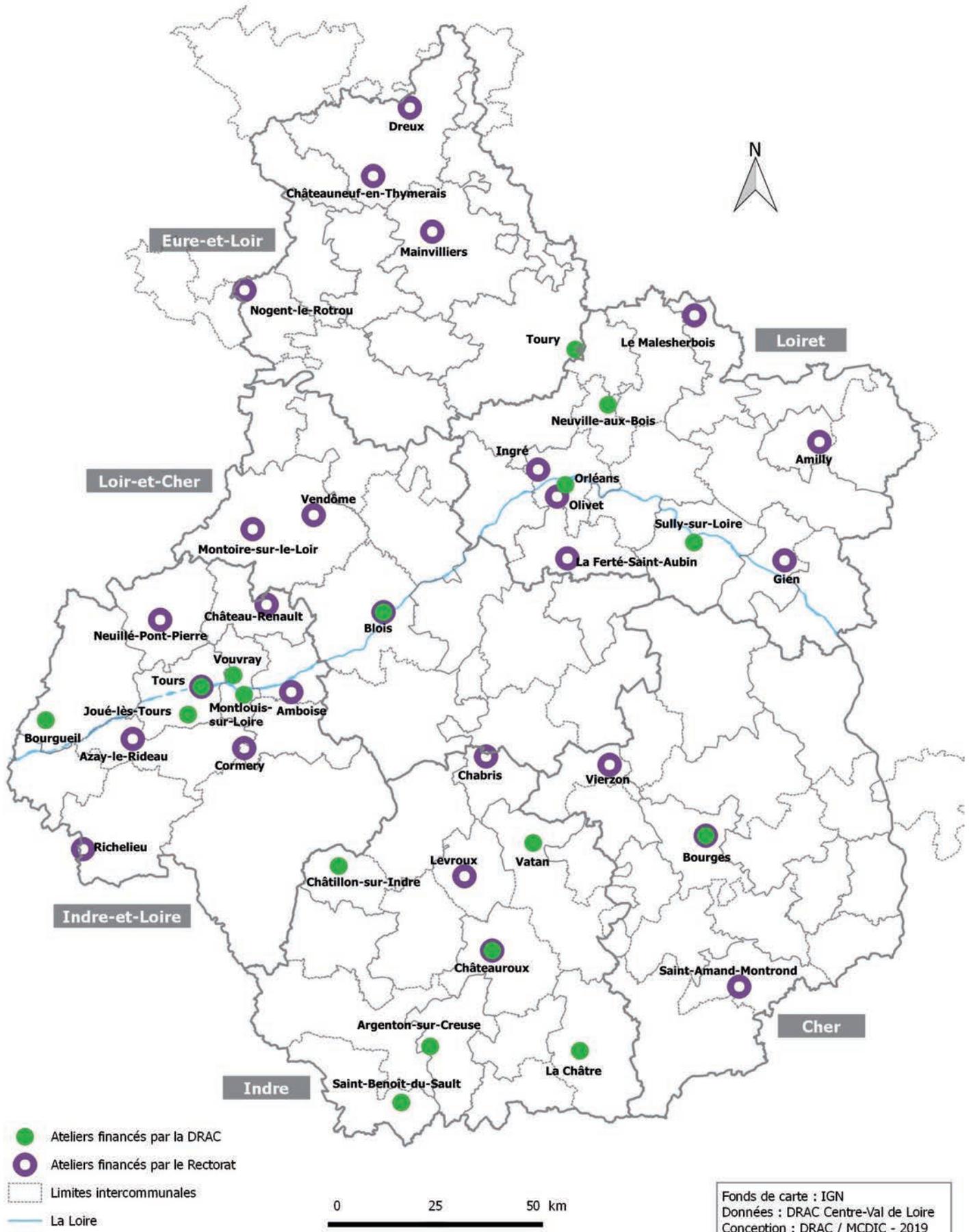
 Limites intercommunales
 La Loire

0 25 50 km

Fonds de carte : IGN
 Données : DRAC Centre-Val de Loire
 Conception : DRAC / MCDIC - 2019

Ateliers artistiques en collèges et lycées

Année scolaire 2019-2020



DRAC Centre-Val de Loire

6 rue de la Manufacture

45043 Orléans cedex

Tél. 02 38 78 85 00

Site internet : www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire

Directeur de publication

Fabrice Morio

Directeur régional des affaires culturelles

Coordination

Textes réunis par Isabelle Amouroux, MCDIC

Relecture MCDIC

Photos

DRAC Centre-Val de Loire et auteurs désignés

Octobre 2020

Mise en page et impression

Groupe Inprimis - Prévost Offset - Saran 02 38 54 44 89